



**EVALUATION CONJOINTE APPROFONDIE
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE L'AUTOSUFFISANCE
DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DANS LES REGIONS
DE L'ADAMAOUA ET DE L'EST DU CAMEROUN**

RAPPORT FINAL

Janvier 2010

SOMMAIRE

LISTE DES ABBREVIATIONS	3
I. RESUME EXECUTIF.....	4
II. HISTORIQUE	10
III. OBJECTIFS DE L'ETUDE	11
3.1. OBJECTIF GENERAL.....	11
3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	11
IV. METHODOLOGIE.....	12
V. RESULTATS.....	13
5.1. GROUPES DE SECURITE ALIMENTAIRE ET GROUPES DE MOYENS D'EXISTENCE	13
5.1.1. Consommation alimentaire.....	13
5.1.2. Accessibilité alimentaire.....	15
5.2. CLASSES DE SECURITE ALIMENTAIRE.....	17
5.3. ETAT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES EN FONCTION DE LEURS CARACTERISTIQUES.....	18
5.3.1. Région	18
5.3.2. Groupe ethnique.....	18
5.3.3. Sexe du chef du ménage	18
5.3.4. Niveau d'éducation du chef du ménage.....	19
5.3.5. Statut matrimonial du chef du ménage.....	19
5.3.6. Taille des ménages et pourcentage de dépendance.....	20
5.3.7. Equipements des ménages (niveaux de richesse).....	20
5.3.8. Pratique de l'agriculture et productions agricoles.....	21
5.3.9. Groupes de moyens d'existence.....	21
5.3.10. Revenus des ménages	22
5.3.11. Dépenses des ménages	23
5.3.12. Risques, chocs et stratégies de réponse	25
5.4. NIVEAUX ACTUELS D'AUTOSUFFISANCE.....	25
5.4.1. Changements et tendances de la situation socioéconomique générale des réfugiés	26
5.4.2. Sources actuelles d'approvisionnement des réfugiés et perspectives d'évolution	26
5.4.3. Denrées achetées ou obtenues d'autres sources.....	28
5.5. UTILISATION DE LA NOURRITURE.....	28
5.5.1. Gestion souhaitée pour certaines denrées pour la prochaine période.....	31
5.5.2. Risques liés à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire.....	31
5.5.3. Résultats des activités identifiées pour améliorer la capacité de résilience et état d'avancement.....	31
VI. OPTIONS DE REPONSES ET RECOMMANDATIONS	35
ANNEXES.....	38
ANNEXE II - DONNEES DE BASE	39
ANNEXE III - LOGISTIQUE.....	43
ANNEXE IV - ECHANTILLONNAGE, RÉGIONS ET SITES ENQUÊTÉS.....	45

LISTE DES ABBREVIATIONS

ACP	Analyse en Composantes Principales
CA	Cluster Analysis ou Analyse en Grappes
CNS	Centre de Nutrition et de Supplémentation
CNT	Centre de Nutrition Thérapeutique
CR Camerounaise	Croix Rouge Camerounaise
EDP	(End Distribution Point) Magasins avancés
EMOP	(Emergency Operation) Opération d'urgence
FICR	Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
IAM	Ménage en insécurité alimentaire modéré
IAS	Ménage en insécurité alimentaire sévère
IMC	International Medical Corps
IPSR	Intervention Prolongée de Secours et de Réhabilitation
IRD	International Relief and Development
JAM	Joint Assessment Mission
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
ONG	Organisation Non Gouvernementale
MSF	Médecins Sans Frontières
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDM	Post Distribution Monitoring
PLA	Point de livraison avancé
PRRO	Protracted Relief and Recovery Operation
PU	Première Urgence
UNFPA	Fonds des Nations-Unies pour la Population
SA	Ménage en sécurité alimentaire
SCA	Score de consommation alimentaire
SMIC	Salairé minimum inter-catégoriel (Cameroun)
UNHCR (HCR)	Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés
UNICEF	(United Nations Children's Emergency Fund) Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

I. RESUME EXECUTIF

Les réfugiés centrafricains (Mbororos, Gbaya et autres) affluent au Cameroun depuis l'année 2005 jusqu'à ce jour. Le dernier recensement/enregistrement du HCR d'octobre 2009 indique qu'ils sont installés dans 72 sites ou villages dont 33 dans l'Adamaoua et 39 à l'Est. La population totale de réfugiés vivant dans ces sites est estimée à 80 711 personnes pour 16 072 ménages dont 6 209 (43%) dans l'Adamaoua et 9 863 à l'Est (57%).

Ces réfugiés bénéficient depuis juillet 2007, d'une assistance alimentaire, sanitaire, nutritionnelle et non alimentaire, assurée respectivement par le PAM, le HCR, l'UNICEF ainsi que par d'autres partenaires (FICR, MSF, IMC, IRD, PU, Plan International) dans le cadre d'une opération d'urgence (EMOP) qui a été prorogée pour la deuxième fois jusqu'au 31 juillet 2010.

En prélude à la fin de cette opération d'urgence, il est apparu nécessaire d'anticiper sur les types de réponses à apporter au terme de l'EMOP en cours. Ainsi, une évaluation approfondie axée sur l'autosuffisance alimentaire et les conditions socioéconomiques a été entreprise pour guider l'ajustement, l'élaboration et la planification des interventions, projets ou opérations d'assistance en faveur desdits réfugiés.

L'évaluation en question s'est déroulée en novembre 2009, sous la forme d'une JAM composée des administrations publiques (MINEPAT, MINADER, MINSANTE, MINATD), des agences des Nations Unies (HCR, PAM, UNICEF, UNFPA), et d'autres partenaires à l'opération (FICR, IRD, PU, Croix Rouge, etc.).

Les informations collectées au cours de cette mission proviennent principalement de trois sources, à savoir: i) une enquête auprès de 300 ménages de réfugiés, ii) des discussions de groupes avec les réfugiés et les populations hôtes, et iii) la documentation, notamment les rapports des quatre précédentes JAM et de la PDM.

Les résultats obtenus ont conduit à trois principaux résultats portant sur l'état des lieux de la sécurité alimentaire des réfugiés, les perspectives de résilience desdits réfugiés, et les stratégies nécessaires en rapport avec la fin de l'EMOP 10735.

On peut cependant relever que les enquêtes de terrain se sont déroulées au lendemain du mois du ramadan. Cette période implique en effet pour les musulmans, un accroissement des dépenses et de la consommation alimentaire, ce qui pourrait biaiser la perception générale de leur capacité à se nourrir ainsi que celui de l'évolution de leurs revenus.

Toutefois, il est apparu que sur le plan qualitatif, la consommation alimentaire des réfugiés s'est améliorée depuis la dernière évaluation de février 2009. Ainsi, en février 2007, 34,2% des ménages avaient une alimentation pauvre alors qu'en novembre 2009, ces ménages ne représentent plus que 26% du groupe. De même, 25% des ménages avaient une alimentation acceptable. En novembre 2009, 43% ont une consommation acceptable. Cette amélioration résulterait d'une distribution alimentaire plus régulière et d'un renforcement des conditions de distribution de celle-ci.

Mais la préoccupation demeure sur le plan quantitatif. Sous cet angle, seuls 30% des réfugiés sont estimés en sécurité alimentaire, alors que 39% d'entre eux sont en insécurité alimentaire sévère, il s'agit là d'une dégradation de leur situation alimentaire depuis leur arrivée au Cameroun, dans la mesure où ces mêmes proportions étaient de 54,5% et 10% respectivement. Cette dégradation serait liée au décalage constaté entre le nombre de réfugiés enregistrés, bénéficiaires de l'assistance alimentaire et le nombre réel de réfugiés en accroissement constant de près de 25%. L'enquête PDM signale à cet effet que la solidarité entre les populations concernées a entraîné une redistribution de l'aide octroyée.

Pour ce qui est des capacités de résilience des réfugiés, trois facteurs ont été pris en compte, à savoir : i) les sources de revenus, ii) les sources d'approvisionnement alimentaire, et iii) les stratégies de survie.

En ce qui concerne les sources de revenus pour lesquels il n'y a pas d'interdiction formelle aux réfugiés de s'en procurer, l'analyse comparée montre que la classe des ménages en sécurité alimentaire est dominée par les vendeurs de produits d'élevage (14%) tandis que les ménages des travailleurs manuels, artisans et pratiquants de petits métiers (12%) sont très souvent en insécurité alimentaire. Il ressort en effet que les réfugiés gagnent en moyenne environ 29 722 FCFA par mois, mais avec de fortes disparités entre les groupes socioéconomiques. On relève ainsi que les revenus moyens par type d'activité sont les suivants par ordre d'importance : i) vendeurs des produits d'élevage: 92 510 FCFA, ii) petits commerçants et pratiquants d'autres activités : 27 970 FCFA, iii) vendeurs des produits agricoles : 20 163 FCFA, iv) travailleurs manuels : 15 579 FCFA, v) vendeurs de bois de chauffe: 14 696FCFA, et vi) personnes assistées : 10 135 FCFA. Comparés au salaire minimum inter-catégoriel (SMIC) en vigueur au Cameroun (28 000 FCFA), les vendeurs des produits d'élevage ont un revenu mensuel au-dessus de ce seuil ; les petits commerçants ont des revenus équivalents. Ensemble, les deux groupes représentent plus du quart des ménages (26%). Parallèlement, les personnes assistées ou dépendant totalement de l'assistance alimentaire gagnent en moyenne 10 135 FCFA par mois, ou 338 FCFA environ par jour, ce qui est deux fois moins que le seuil de pauvreté au Cameroun¹.

Les informations collectées auprès des réfugiés indiquent également que les niveaux des revenus moyens mensuels globaux et spécifiques par groupe d'activités se sont améliorés. Pour les éleveurs, ils seraient par exemple passés de 36 100 FCFA à 92 510 FCFA, tandis que pour les agriculteurs, ils auraient évolué de 7 405 FCFA à 20 163 FCFA. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'enquête s'est déroulée le mois précédent la période du Ramadan, comme évoqué plus haut. En plus, des écarts types très élevés ont été observés entre les revenus des membres d'un même groupe de subsistance et donc qu'il est insuffisant de s'appuyer uniquement sur les groupes de revenus pour éventuellement identifier les réfugiés les plus indigents (des éleveurs pauvres et des vendeurs de bois de chauffe aisés pouvant être rencontrés).

¹ Selon la dernière Enquête camerounaise auprès des ménages de 2007 (ECAM-3), un ménage est pauvre si un équivalent-adulte de ce ménage vit avec moins de 738 FCFA par jour ou 22 545 FCFA par mois (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi – DSCE, 2009. Page 37).

S'agissant des sources d'approvisionnement alimentaire, les réfugiés centrafricains ont trois principales sources, à savoir : i) l'achat (46%), ii) les dons (39%) et iii) la production propre (12%). Les proportions obtenues suivant chaque source varient cependant suivant les denrées, A titre d'illustration, le riz, la viande et le poisson sont essentiellement achetés (88% pour les deux premiers, 94% pour le dernier), le maïs et les légumes proviennent principalement de l'exploitation familiale (39% et 52% respectivement), tandis que la principale source de légumineuses est constituée par les dons (45%).

Les dons alimentaires proviennent essentiellement du PAM. L'EMOP en cours d'exécution étant au seuil de son terme, les réfugiés percevront l'incidence de cette nouvelle donne principalement sur l'accès aux légumineuses. Leur première source de protéines pourrait donc être compromise. Or les initiatives endogènes ou exogènes de production des légumineuses ne sont pas nombreuses, ce qui laisse supposer que les protéines végétales ne contribuent pas traditionnellement de manière significative à l'alimentation des réfugiés. Il s'agirait beaucoup plus des protéines animales. La suppression des dons de légumineuses pourrait donc être compensée par la promotion du développement de l'élevage.

L'approvisionnement sur le marché est régulier et les prix sont relativement stables. La question se pose beaucoup plus en terme d'accessibilité économique aux produits alimentaires, au regard du faible pouvoir d'achat de la plupart des réfugiés. Une mitigation du risque de perturbation de l'approvisionnement alimentaire dans les marchés consisterait ainsi à raffermir le pouvoir d'achat des réfugiés, à travers le développement d'activités génératrices de revenus.

Quant à la production propre des aliments par les réfugiés, le rapport de la JAM de novembre 2007 signalait par exemple qu'en général, moins de 5% de leurs aliments provenaient de leur propre production, exception faite des légumes (30%) et des tubercules (11%). Avec une contribution de 12% en novembre 2009, c'est-à-dire un accroissement de 7% en deux ans, on constate qu'une évolution de la production propre est perceptible mais qu'elle reste faible pour permettre une autonomie de la consommation alimentaire.

Cette faible évolution vers l'autosuffisance alimentaire pourrait s'expliquer par deux raisons principales : i) la timidité des initiatives externes en faveur de leur résilience, notamment en matière de production animale et végétale et ii) le flux ininterrompu des réfugiés qui n'aurait pas permis une stabilisation des stratégies, que ce soit en matière d'assistance ou même de résilience.

Cette lente évolution renforce la perspective d'une poursuite de l'assistance alimentaire, certes recadrée, en même temps qu'elle incite à recommander une dynamisation des initiatives d'appui à la production, centrée sur les habitudes alimentaires et les aptitudes agro-écologiques de la région. Cependant, il ne sera pas si aisé de cibler les nouveaux venus d'autant qu'ils se sont installés dans les mêmes sites que les anciens réfugiés voir à l'intérieur des familles.

Sur le chapitre de la lutte contre la malnutrition, les groupes vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes en âge de procréer, femmes enceintes et allaitantes), bénéficient depuis

plus de deux ans, d'une assistance nutritionnelle. Cette action s'est renforcée en 2009 par l'engagement de la FICR sur le volet spécifique de la nutrition. Grâce à cette assistance, les taux de malnutrition qui dépassaient le seuil critique (avant l'opération), ont diminué de manière significative pour se stabiliser dans les fourchettes acceptables. Toutefois, l'arrêt de cette assistance nutritionnelle au 31 juillet 2010 pourrait constituer un risque avec pour corollaire, des taux de rechute élevés et une nouvelle augmentation de la malnutrition. Aussi, s'avère-t-il important de poursuivre l'assistance nutritionnelle au terme de l'opération d'urgence d'autant plus que 20 000 réfugiés supplémentaires ont été enregistrés par le HCR lors du dernier recensement d'octobre 2009.

Dans le domaine de la résilience des réfugiés, si la quasi-totalité (99%) des réfugiés envisage de demeurer au Cameroun, cela pourrait s'expliquer par la persistance de l'instabilité sociale dans leur pays d'origine, notamment avec l'approche des élections présidentielles. Mais on peut aussi y déceler l'influence de l'environnement socio-économique favorable dont ils bénéficient depuis leur arrivée au Cameroun. A titre d'illustration, on peut relever les facteurs suivants :

- l'accueil dans le pays hôte : en dehors de quelques cas isolés d'abus sur les réfugiés, la grande majorité ont reçu un accueil convivial et se sont déjà intégrés au sein des communautés hôtes ;
- l'accès facile aux pâturages : étant donné que la plupart des réfugiés sont des éleveurs ; l'accès aux pâturages dont ils bénéficiaient déjà bien que résident en Centrafrique, n'a pas pâti de leur nouveau statut juridique ;
- l'accès à la terre : comme signalé plus haut, il n'a pas particulièrement été contraignant, ceux d'entre les réfugiés qui veulent pratiquer l'agriculture s'y adonnent déjà.

Parallèlement, des initiatives d'appui à la résilience ont vu le jour, ce qui a pu susciter des vocations qui ne demandent qu'à être concrétisées.

Les initiatives d'appui à la résilience des réfugiés peuvent également s'appuyer sur la grande stabilité des ménages depuis leur arrivée au Cameroun. Ce qui pourrait permettre un meilleur suivi des actions menées. Il apparaît en effet que 84% de ménages n'ont pas changé de site depuis leur arrivée au Cameroun (36 mois en moyenne) et que 90% des chefs de ménages ont vécu en permanence dans leur foyer au cours des six derniers mois.

Il est tout aussi important d'envisager les formes d'appuis les plus adaptées pour les populations autochtones. En ce moment, ces dernières se sentiraient de plus en plus aigries, car vivant dans des conditions plus précaires que les étrangers auxquels elles ont donné asile. La principale contrainte pour ce faire réside cependant dans leur énumération. A cause de la faiblesse des statistiques démographiques locales, il n'est pas aisé de quantifier les appuis à leur apporter, d'où le recours fréquent aux infrastructures sociocommunitaires.

EN DEFINITIVE, la mission a recommandé les actions suivantes :

La formulation et la mise en place d'une Intervention Prolongée de Secours et de Réhabilitation (IPSR ou PRRO) au terme de l'EMOP 107350, le 31 juillet 2010. Cette nouvelle opération en faveur des réfugiés centrafricains et tchadiens et des populations hôtes, devra comporter les composantes suivantes :

1- Assistance alimentaire aux réfugiés

La démarche préconisée consistera à poursuivre (pour une période de 18 mois maximum), une assistance alimentaire aux réfugiés les plus nécessiteux et dont l'effectif serait d'environ 50% du total actuel. Cette assistance alimentaire aux réfugiés ainsi identifiés, doit prendre en compte les observations issues des JAM et de la PDM.

Comme préalable à cette activité, il faudra impérativement:

- formuler une méthodologie d'identification des réfugiés les plus indigents, en s'appuyant sur les autorités administratives et traditionnelles, les autres agences des Nations Unies sur le terrain, et les personnes ressources expérimentées ;
- conduire une enquête d'identification des réfugiés les plus pauvres. La démarche usuelle des PDM pourra être envisagée ;
- poursuivre une assistance alimentaire avec les nouveaux bénéficiaires ciblés.

2- Sécurité alimentaire des réfugiés

Il s'agira principalement d'appuyer la production pour la consommation et les revenus. Les produits à cibler pourraient être les légumes, le maïs, le manioc, la volaille, et les petits ruminants). Au regard de la pluralité des intervenants (Gouvernement, HCR, PNUD, FAQ, PAM, FICR, IRD, PU), une table ronde de clarification des rôles est à envisager.

L'appui ci-dessus mentionné portera notamment sur la distribution de petit outillage agricole, d'engrais, de pesticides et de compléments alimentaires, la fourniture du matériel végétal et animal de production ; le tout accompagné de suivi rapproché.

3- Assistance nutritionnelle des réfugiés et populations autochtones

Dans le cadre de cette composante, il faut poursuivre systématiquement l'assistance nutritionnelle aussi bien pour les réfugiés que pour les populations hôtes.

4- Résilience des réfugiés et appui aux autochtones

Il sera question :

- de renforcer le cadre de coordination des interventions en faveur des réfugiés, afin de répartir les rôles dans cette importante activité, et de mieux suivre la mise en oeuvre des

recommandations ;

- d'identifier des paquets technologiques d'accompagnement à la résilience des réfugiés ;
- Développer des modules de formation dans divers domaines d'intérêts des réfugiés et populations autochtones en ciblant singulièrement les femmes et les jeunes ;
- d'appuyer l'amélioration de la qualité des statistiques démographiques locales et de développer des paquets technologiques pour l'appui aux populations autochtones ;
- de développer des programmes communautaires impliquant les autochtones (développement des zones de pâturage, construction des baignoires, points d'eau, points critiques, marchés ruraux) ;
- de développer des activités génératrices de revenus afin d'améliorer leur pouvoir d'achat aussi bien aux réfugiés qu'aux populations autochtones. On pense ici au petit commerce, au transport par motocyclettes, aux moulins, etc.

II. HISTORIQUE

Le Cameroun a accueilli les premiers réfugiés centrafricains (Mbororos, Gbaya et autres) en 2005. Cet afflux de réfugiés s'est poursuivi en 2009 et selon le dernier recensement/enregistrement du HCR d'octobre 2009, ces réfugiés sont installés dans 72 sites ou villages dont 33 dans l'Adamaoua et 39 à l'Est. La population totale de réfugiés vivant dans ces sites est estimée à 80 711 personnes pour 16 072 ménages dont 6 209 dans l'Adamaoua (43%) et 9 863 à l'Est (57%). Depuis août 2007, ces réfugiés bénéficient d'une assistance alimentaire, sanitaire, nutritionnelle et non alimentaire respectivement du PAM, du HCR, de l'UNICEF ainsi que d'autres partenaires (FICR, MSF, IMC, IRD, PU, Plan International, Care, Caritas-Basc) dans le cadre d'une opération d'urgence (EMOP) qui a été prorogée pour la quatrième fois jusqu'au 31 juillet 2010.

Après l'évaluation initiale conduite en février 2007 (JAM1), trois réévaluations conjointes ont été effectuées respectivement en novembre 2007 (JAM2), février 2008 (JAM3 pour les réfugiés tchadiens) et janvier/février 2009 (JAM4 pour les réfugiés centrafricains et tchadiens). Elles ont permis de mettre en exergue, d'une part, une relative amélioration des conditions de sécurité alimentaire de ces réfugiés du fait particulièrement d'une plus grande régularité des distributions et, d'autre part, la persistance des problèmes de reconversion ainsi que des difficultés de sédentarisation dans un contexte marqué par la cherté de la vie. Les principales activités génératrices de revenus pour ces populations sont l'élevage, l'agriculture et les petits métiers (petit commerce, petits emplois).

Au regard de ce qui précède et en prélude à la fin de l'opération d'urgence au 31 juillet 2010, il est apparu nécessaire d'anticiper sur les types de réponses à apporter au terme de l'EMOP en cours. Ainsi, une évaluation approfondie axée sur l'autosuffisance alimentaire et les conditions socioéconomiques a été entreprise pour guider l'ajustement, l'élaboration et la planification des interventions, projets ou opérations d'assistance en faveur desdits réfugiés.

La présente évaluation n'a concerné que les réfugiés centrafricains car la situation des réfugiés tchadiens de Langui n'a pas fondamentalement évolué par rapport à janvier/février 2009. En plus, un processus de rapatriement est en cours et aboutira à terme à la fermeture du camp.

III. OBJECTIFS DE L'ETUDE

3.1. Objectif général

L'objectif général de cette mission d'évaluation conjointe (JAM) est d'avoir une compréhension globale et approfondie de la situation de sécurité alimentaire et d'autosuffisance des réfugiés centrafricains ainsi que des populations hôtes afin de déterminer les mesures susceptibles d'être prises en compte par le Gouvernement du Cameroun, le HCR, le PAM et d'autres partenaires.

3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

- identifier les groupes socio-économiques des réfugiés, établir leur profil et évaluer leur distribution au sein des populations concernées ;
- déterminer dans quelle mesure, les ménages de chaque groupe socioéconomique peuvent satisfaire leurs propres besoins alimentaires de manière durable, tout en répondant à leurs besoins de base et sans recourir à des stratégies illégales ou antisociales ;
- proposer, si nécessaire et pour chaque groupe socio-économique, les changements à apporter au panier alimentaire ainsi qu'à l'assistance non alimentaire connexe ;
- déterminer si et comment l'assistance doit être conçue et orientée (séparément pour les différents groupes socio-économiques) ;
- en fonction des avantages et risques liés à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire ;
 - identifier les facteurs – légaux, physiques, économiques, sociaux, culturels et saisonniers – qui facilitent ou restreignent la capacité des réfugiés, des groupes socio-économiques ou des catégories de population à devenir plus autosuffisants et être plus en sécurité alimentaire.
 - déterminer les capacités qu'ont les différents groupes d'exploiter les possibilités existantes en vue d'accroître leur autosuffisance et leur sécurité alimentaire.
- faire des recommandations relatives :
 - aux mesures et formes d'assistance spécifiques nécessaires pour accroître l'autosuffisance et la sécurité alimentaire ;
 - aux mesures et contributions requises pour réduire les risques associés à des activités existantes et/ou futures dont le but est d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire ; et
 - aux mécanismes de ciblage ainsi qu'aux délais à respecter pour la mise à disposition des ressources et la mise en œuvre d'autres mesures.

IV. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans cette étude repose essentiellement sur la collecte directe des données quantitatives et qualitatives. Une importance a été également accordée aux données secondaires.

Un questionnaire MENAGE a servi de support pour la collecte des données quantitatives auprès de 300 ménages répartis dans 22 sites ou villages dont 9 dans la région de l'Adamaoua et 13 dans celle de l'Est. Les sites ont été choisis au hasard de même que les ménages à enquêter. Le nombre de ménages à enquêter par village ayant été déterminé à l'avance et proportionnellement à leur taille, le lancé d'un stylo en l'air a permis dans la pratique de déterminer la direction suivant laquelle les ménages à enquêter devaient être choisis, et ce, en respectant un pas de trois temps entre les ménages et en alternant les côtés (gauche ou droit) selon la configuration des ménages à l'intérieur et autour du site.

Plusieurs thématiques ont été abordées dans le questionnaire MENAGE parmi lesquelles, la santé et la nutrition des ménages, leurs conditions de vie, leurs sources de revenus, la structure de leurs dépenses, leurs moyens d'existence, leur consommation alimentaire, les chocs ou problèmes affectant les ménages, leurs capacités ainsi que leurs stratégies de réponses.

Sur la base d'un questionnaire VILLAGE, les données qualitatives quant à elles, proviennent essentiellement des discussions de groupe réalisées dans chaque village avec d'une part, les réfugiés (hommes et femmes séparément) et d'autre part avec les populations hôtes (hommes, femmes ou groupe mixte). Au total 44 discussions de groupes avec les réfugiés ont été effectuées (22 avec les hommes et 22 avec les femmes) et 35 discussions avec la population hôte (13 avec les hommes, 13 avec les femmes et 9 avec les groupes mixtes).

La saisie des données a été effectuée via deux masques développés sous MS-ACCESS et CSpPro et l'analyse des données a été essentiellement réalisée sous SPSS.

La collecte et la saisie des données ont été assurées par des enquêteurs et superviseurs formés avant la descente sur le terrain. Cette formation a permis d'harmoniser la compréhension des questionnaires et de s'appesantir sur la manière de les administrer et recueillir la bonne information. Elle s'est achevée par une pré-enquête effectuée dans le village de Mandjou afin de vérifier la maîtrise des outils et fixer les derniers problèmes.

La présente méthodologie a été utilisée lors des différentes évaluations réalisées sur les réfugiés centrafricains depuis 2007. Ce qui rend possible la comparaison des résultats de ces enquêtes. Cependant, pour améliorer la précision par rapport aux précédentes évaluations, la taille de l'échantillon a été revue à la hausse, passant de l'habituel 202 ménages à 300 ménages.

Limites de l'étude

- l'étude s'est déroulée environ un mois après la fête du ramadan. Ce qui pourrait rendre difficile l'appréciation de l'évolution réelle des revenus et des dépenses des ménages au cours du mois précédant l'enquête ou même leurs dépenses.
- Elle ne s'est pas intéressée à la situation de la malnutrition des groupes vulnérables (enfants moins de 5ans et femmes enceintes et allaitantes) au sein des deux communautés autochtones et réfugiées.

V. RESULTATS

5.1. Groupes de sécurité alimentaire et groupes de moyens d'existence

La sécurité alimentaire des ménages s'analyse sous plusieurs angles dont leur consommation alimentaire et leur accessibilité à la nourriture.

5.1.1. Consommation alimentaire

La consommation alimentaire du ménage a été appréhendée par un score dont le calcul repose sur la fréquence de consommation hebdomadaire d'une liste d'aliments par ce ménage. Ces aliments appartiennent à 8 groupes (céréales et tubercules, légumineuses, Légumes, fruits, viande et poissons, produits laitiers, sucre, Huile et condiments) de valeurs nutritives différentes, matérialisés dans la formule de calcul par un poids (tableau 1) qui a été attribué à chacun d'eux. La formule de calcul du score de consommation alimentaire (SCA) est :

$$SCA = a_{cereale} \times X_{cereale} + a_{legumineuse} \times X_{legumineuse} + a_{legumes} \times X_{legumes} + a_{fruit} \times X_{fruit} + a_{animal} \times X_{animal} + a_{sucre} \times X_{sucre} + a_{lait} \times X_{lait} + a_{huile} \times X_{huile}$$

Où X_i = Nombre de jours que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers jours

a_i = Poids attribué au groupe d'aliments

Tab. 1. Les valeurs des scores de pondération de la consommation alimentaire

Groupes d'aliments	Aliments	Poids
Céréales et tubercules	maïs frais, maïs sec, riz, sorgho, tubercules, pain, beignets, pâtes	2
Légumineuses	légumineuses (haricot, niébé, arachide)	3
Légumes	légumes et feuilles	1
Fruits	Fruits	1
Viande et poissons	poisson frais, séché ou fumé, volaille, crevette, viande fraîche ou séchée, œufs	4
Produits laitiers	produits laitiers	4
Sucre	sucre, miel	0,5
Huile	huile de palme, huile raffinée	0,5

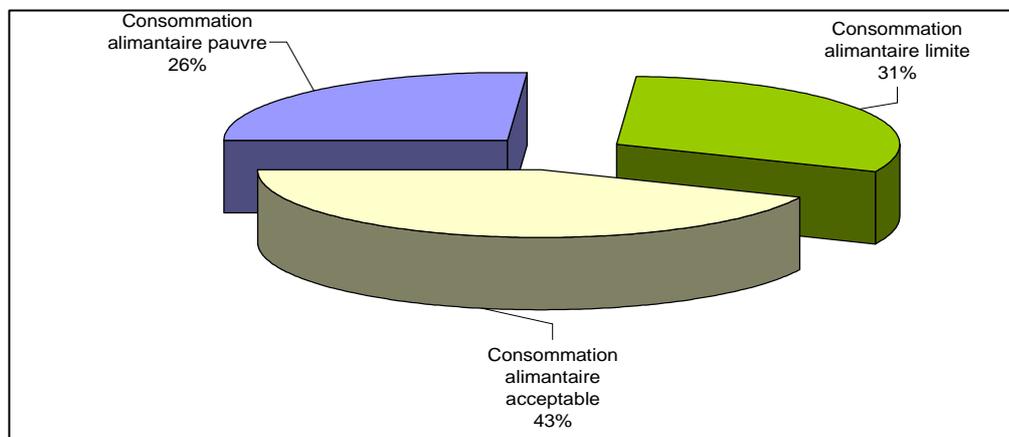
Les scores ainsi calculés ont été reportés sur une échelle dont la valeur maximale est 112. Les seuils standards ci-dessous ont été utilisés pour déterminer 3 classes de qualité du régime alimentaire qui prennent en compte la consommation importante d'huile et de sucre :

- $SCA \leq 28$: consommation pauvre
- $28 < SCA \leq 42$: consommation limite
- $SCA > 42$: consommation acceptable

Pour valider la classification des scores de consommation alimentaire, une Analyse en Composantes Principales (PCA) suivie d'une Analyse en Grappes (CA) a été appliquée aux données de consommation alimentaire.

De l'analyse des données de la présente enquête, il ressort donc que 43% des ménages centrafricains ont une consommation alimentaire acceptable et que 26% ont une consommation alimentaire pauvre telle qu'il apparaît sur la figure 1. Au fil du temps, on observe d'une part que le pourcentage de ménages centrafricains ayant une bonne consommation alimentaire est parti d'un niveau bas (25%) en février 2007 pour se stabiliser autour de 54 % entre novembre 2007 et février 2009, et rechuter légèrement en novembre 2009. Cette baisse serait liée à un afflux important de réfugiés centrafricains en prélude au recensement annoncé pour le deuxième semestre 2009 et qui s'est finalement déroulé en octobre 2009. Ces nouveaux réfugiés ont entraîné une redistribution des rations alimentaires à l'intérieur des ménages bénéficiaires. Toutefois, ces résultats indiquent que la consommation alimentaire des réfugiés s'est globalement améliorée par rapport à il y a deux ans.

Fig. 1 - Répartition des ménages par classe de consommation alimentaire



Source : JAM, Nov. 2009

L'analyse des données de l'enquête MENAGE montre que sur le plan qualitatif, la consommation alimentaire des réfugiés, s'est améliorée depuis leur arrivée au Cameroun. Le tableau 2 ci-après indique ainsi qu'en février 2007, 34% des ménages avaient une alimentation pauvre alors qu'en novembre 2009, ils ne représentent plus que 26% du groupe. Parallèlement, 25% avaient une alimentation acceptable alors qu'en fin 2009, ils sont déjà à 43%.

Tab. 2. Comparaison de la consommation alimentaire des réfugiés centrafricains depuis 2007

JAM	Pauvre	Limite	Acceptable
Février 2007	34,2%	41,1%	24,8%
Novembre 2007	20,4%	25,9%	53,7%
Février 2009	23,9%	21,4%	54,7%
Novembre 2009	26%	30,7%	43,3%

Source : Rapports JAM respectifs

Mais la préoccupation demeure sur le plan quantitatif. Sous cet angle, seuls 32% des réfugiés peuvent être jugés en situation de sécurité alimentaire, alors que 33% vivent en état

d'insécurité alimentaire sévère. Il s'agit là d'une dégradation de leur situation alimentaire dans la mesure où ces mêmes proportions étaient de 55% de personnes en sécurité alimentaire et 10% en insécurité alimentaire respectivement.

Les familles les plus touchées par l'insécurité alimentaire sévère sont celles dont l'alimentation dépend exclusivement de l'assistance alimentaire. Les familles les moins touchées par contre sont celles qui pratiquent l'élevage ou le petit commerce. Les revenus moyens mensuels y sont nettement plus élevés (58 289 FCFA environ), avec un nombre d'actifs moyen de 2,86 par ménage.

Sur une base hebdomadaire, les aliments les plus consommés par ordre d'importance sont : i) les légumes (61% des ménages les ont consommés 7 jours sur 7), le maïs (55%) et les tubercules (36%). De ces trois aliments, seul le maïs est fourni par l'assistance alimentaire. Sa forte consommation pourrait ainsi s'expliquer par sa présence permanente, tandis que les tubercules et les légumes seraient le résultat combiné des habitudes alimentaires et des capacités de production.

On relève également que la plupart des réfugiés consomment au moins deux repas par jour. Mais s'il ne fallait s'en tenir qu'à cet aspect, les clivages entre les classes de sécurité alimentaire seraient moins prononcés. La différence s'apprécie d'abord au niveau des stratégies de survie et de sécurité alimentaire. L'indice de survie qui révèle la faible pertinence des approches en vue d'accroître le bien-être, est plus faible (1,82) chez les groupes en situation de sécurité alimentaire, et plus élevé (5,04) au sein des groupes en insécurité alimentaire. En outre, il apparaît que les montants mobilisés en valeur absolue sont nettement plus importants chez les membres du groupe en sécurité alimentaire que dans les autres groupes.

5.1.2. Accessibilité alimentaire

L'accessibilité alimentaire des réfugiés centrafricains s'appréhende essentiellement par l'analyse de leur pouvoir d'achat réel ou potentiel qui est fortement lié à la taille de leur cheptel ou à leur degré de bien-être. En effet, chez les réfugiés centrafricains, la possession du bétail et de volaille par un ménage offre à ce dernier la possibilité de les vendre à tout moment pour résoudre les problèmes ponctuels et couvrir des besoins fondamentaux. Le bien-être d'un ménage peut également traduire, son état d'esprit ou sa capacité à se débrouiller pour survivre.

Les variables pertinentes suivantes ont été prises en compte dans le calcul de l'indice de bien-être de chaque ménage :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. type d'habitation | 7. possession de bicyclette |
| 2. principale source d'eau de boisson | 8. possession de téléphone portable |
| 3. type de toilette | 9. possession de fer à repasser |
| 4. possession de tables/chaise | 10. possession de bovins |
| 5. possession de lit | 11. possession de caprins |
| 6. possession de radio | 12. possession de volailles |

- L'indice de bien-être correspond à la première composante obtenue après une analyse (ACP) sur ces variables. On en a déduit les quartiles de bien-être suivants :

1. "Très bas"
2. "Bas"
3. "Moyennement élevé"
4. "Elevé"

- L'Unité de Bétail Tropical (UBT)² d'un ménage représente l'équivalent quantitatif de son cheptel, un poids étant attribué à chaque type de bête ou volaille. L'analyse des équivalents UBT de chaque ménage a permis de construire les quatre classes suivantes :
- 1. "UBT très faible"
 2. "UBT faible"
 3. "UBT moyen"
 4. "UBT élevé"

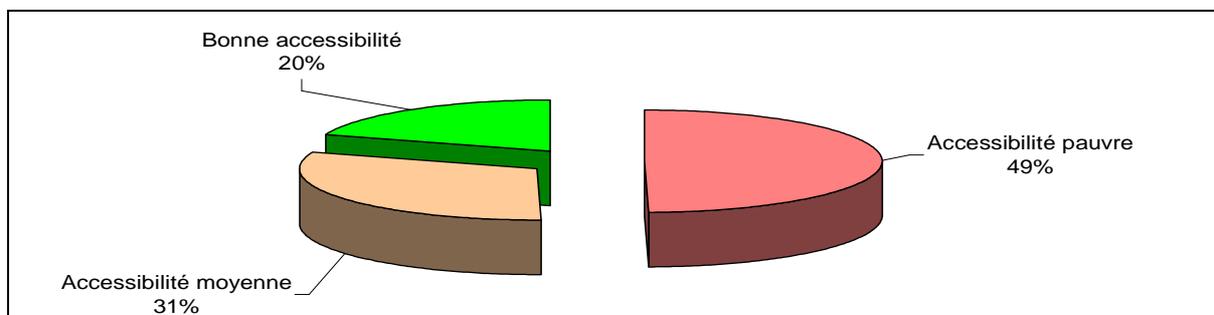
La taille du cheptel ne permet pas toujours de décrire fidèlement l'accessibilité aux aliments des ménages ne possédant presque pas de bétail/volaille mais présentant un bien-être élevé. Il en est même de ceux dont le bien-être est faible alors qu'ils possèdent un cheptel important. Pour atténuer ces disparités, il a été nécessaire de conjuguer l'effet de ces deux indicateurs suivant le modèle contenu dans le tableau 3.

Tab. 3. Classes d'accessibilité suivant l'indice de bien-être et l'équivalent UBT

Bien-être \ UBT	Très bas	Bas	Moyennement élevé	Elevé
Très faible	accessibilité pauvre	accessibilité pauvre	accessibilité moyenne	accessibilité moyenne
Faible	accessibilité pauvre	accessibilité pauvre	accessibilité moyenne	accessibilité moyenne
Moyen	accessibilité moyenne	accessibilité moyenne	bonne accessibilité	bonne accessibilité
Elevé	accessibilité moyenne	accessibilité moyenne	bonne accessibilité	bonne accessibilité

Appliqué aux données de l'enquête MENAGE, il découle de ce modèle qu'en novembre 2009, un cinquième de ménages centrafricains a une bonne accessibilité à la nourriture et que presque la moitié ont une accessibilité pauvre (figure 2).

Fig. 2 - Répartition des ménages par classe d'accessibilité alimentaire



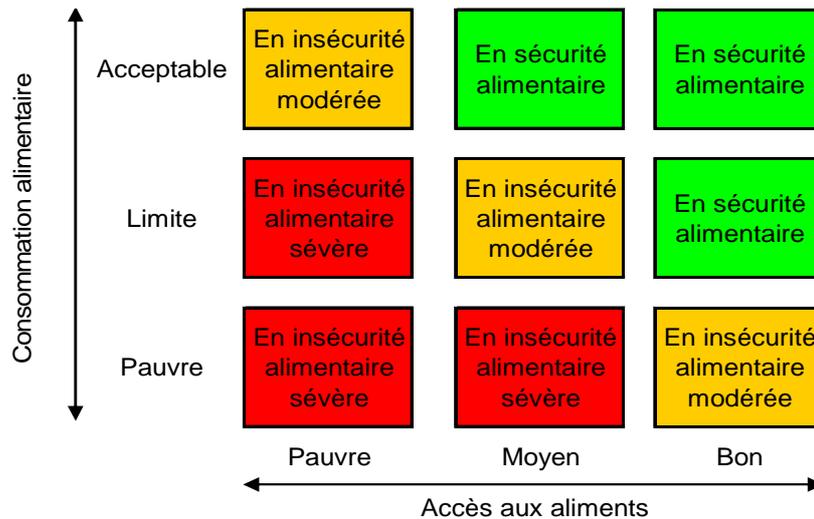
Source : JAM, Nov. 2009

² UBT = Bovins * 0.73 + Caprins * 0.12 + Ovins * 0.12 + Volaille * 0.005 + Anes * 0.5 + Cheval * 0.16

On ne peut cependant pas rigoureusement comparer ces résultats à ceux des précédentes JAM car des indicateurs différents d'accessibilité alimentaire ont été utilisés lors des JAM effectuées depuis 2007 sur les réfugiés centrafricains.

5.2. Classes de sécurité alimentaire

Les classes d'insécurité alimentaire ont été obtenues en croisant les classes d'accessibilité et les classes de consommation alimentaire suivant le schéma conceptuel ci-dessous :



Ce qui permet d'établir qu'en fin 2009, un tiers (30%) des ménages réfugiés est en sécurité alimentaire, presque autant (31%) est en insécurité alimentaire modérée et les deux cinquièmes sont en insécurité alimentaire sévère.

Par ailleurs en fin 2009, l'insécurité alimentaire des ménages centrafricains résulte le plus souvent de leur pauvre accessibilité à la nourriture (31%) que de leur consommation alimentaire (22%). Par contre, une bonne consommation alimentaire (25%) conduit nécessairement à une situation de sécurité alimentaire (tableau 4)

Tab. 4. Répartition des ménages suivant leur consommation et accessibilité alimentaires

Classe de Consommation alimentaire / Classes d'accessibilité	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Total
Accessibilité pauvre	15,0%	16,0%	18,7%	49,7%
Accessibilité moyenne	8,0%	9,3%	13,3%	30,7%
Bonne accessibilité	3,0%	5,3%	11,3%	19,7%
Total	26,0%	30,7%	43,3%	100%

Source : JAM Nov. 2009

5.3. Etat de la sécurité alimentaire des ménages en fonction de leurs caractéristiques

5.3.1. Région

Il n'y a pas de différence significative entre les deux régions de l'Est et de l'Adamaoua au niveau des classes d'insécurité alimentaire. Dans l'Adamaoua comme à l'Est, la tendance générale de 70% des ménages en insécurité alimentaire (39% sévère et 31% modéré), demeure. Par rapport à février 2009, cette proportion reste sensiblement la même pour la région de l'Adamaoua mais est redistribuée (23% sévère et 46% modérée). Par contre, dans la région de l'Est, la proportion de ménages en insécurité alimentaire s'est plutôt accrue, passant de 38% à 70%. Le partage de l'aide alimentaire avec les réfugiés non enregistrés ou avec la population locale pourrait justifier cette situation (tableau 5).

Tab. 5. Sécurité alimentaire par région en 2009

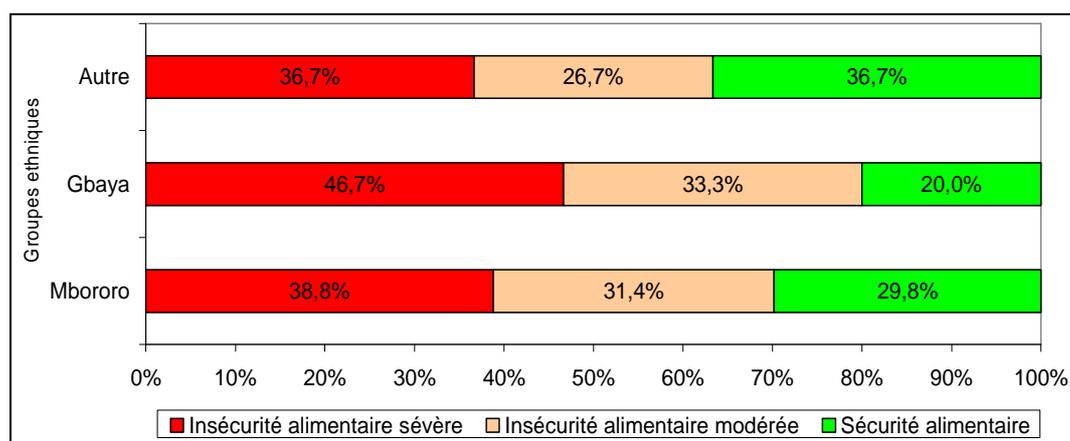
Régions	Février 2009			Novembre 2009		
	IAS	IAM	SA	IAS	IAM	SA
Est	15,8%	22,5%	61,7%	38,9%	31,1%	30%
Adamaoua	23,5%	45,7%	30,9%	39,2%	30,8%	30%

Source : JAM de février et novembre 2009

5.3.2. Groupe ethnique

Par rapport au groupe ethnique, les réfugiés Gbaya sont de façon relative plus souvent en insécurité alimentaire (80%) que les réfugiés Mbororos (70%) ou autres (63%) telle que illustrée sur la figure 3. Cette situation résulte sans doute de la différence de statut économique qui existe de fait entre les membres de ces groupes. En effet, la nature des activités pratiquées par les réfugiés Gbaya, leur confère en général un pouvoir économique inférieur à ceux des éleveurs Mbororos ou autres.

Fig. 3 - Groupe ethnique du ménage et classes de sécurité alimentaire



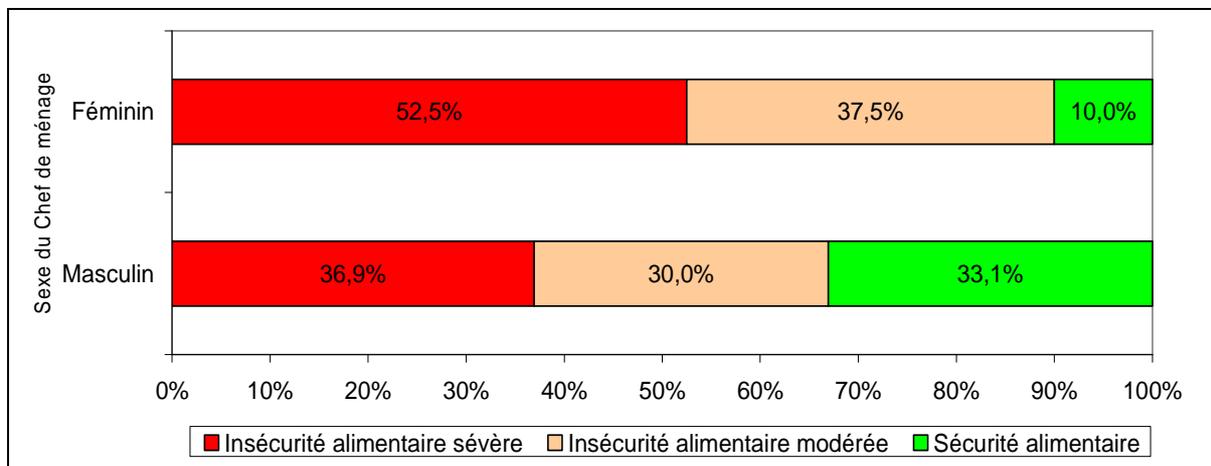
Source : JAM Nov. 2009

5.3.3. Sexe du chef du ménage

L'enquête de fin novembre 2009 confirme que les ménages dirigés par les femmes sont davantage plus touchés par l'insécurité alimentaire que ceux ayant à leur tête un homme. En

effet, neuf dixième des ménages dirigés par des femmes sont en insécurité alimentaire plus ou moins sévère contre seulement deux tiers (67%) des ménages dirigés par des hommes (figure 4). Ce qui peut se comprendre dans le contexte des réfugiés lorsqu'on sait que ces femmes sont souvent des veuves ayant des moyens limités et beaucoup de charges. Toutefois, la tendance s'est inversée par rapport à février 2009 où une plus faible proportion (45%) de ménages dirigés par des femmes était en insécurité alimentaire contre 53% au sein des ménages dirigés par des hommes. Cela peut s'expliquer par fait qu'au cours de l'année, il y a de nombreuses de femmes qui ont alerté le HCR et le PAM du détournement des rations par des maris. Cela peut s'expliquer aussi par la proportion relativement plus importante de femmes que d'hommes parmi les réfugiés nouvellement arrivés (56% contre 44%). Mais le facteur explicatif le plus important de cette inversion pourrait être simplement le partage des repas dans les familles qui se fait souvent au détriment : les hommes et les enfants sont servis d'abord, les femmes après.

Fig. 4 - Répartition des ménages par classes d'insécurité alimentaire et par sexe du chef de ménage



Source : JAM Nov. 2009

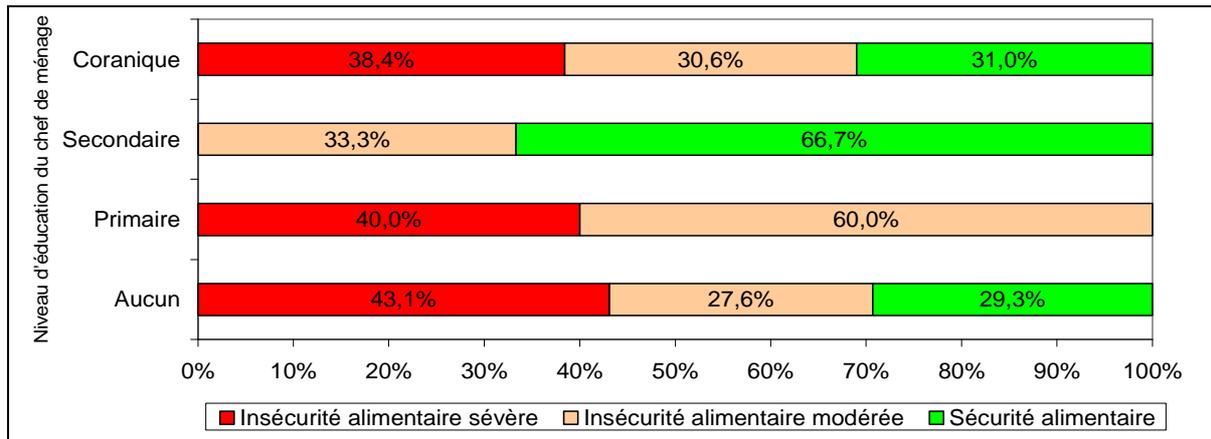
5.3.4. Niveau d'éducation du chef du ménage

La présente enquête montre que le niveau d'étude du chef de ménage a un impact sur le degré d'insécurité alimentaire de son ménage. En effet, on trouve qu'en général plus le niveau d'éducation (formelle ou coranique) du chef de ménage augmente, moins son ménage se trouve en insécurité alimentaire sévère (figure 5). C'est ainsi que 43% des ménages dont le chef n'a pas fréquenté d'école sont en insécurité alimentaire sévère tandis que cette proportion est de 40% ; 38% et 0% pour ceux ayant le niveau du primaire, coranique et secondaire, respectivement. On constate aussi que deux tiers des ménages dont le chef a le niveau du secondaire sont en sécurité alimentaires et qu'aucun ménage dirigé par un chef du niveau du primaire n'est en sécurité alimentaire.

5.3.5. Statut matrimonial du chef du ménage

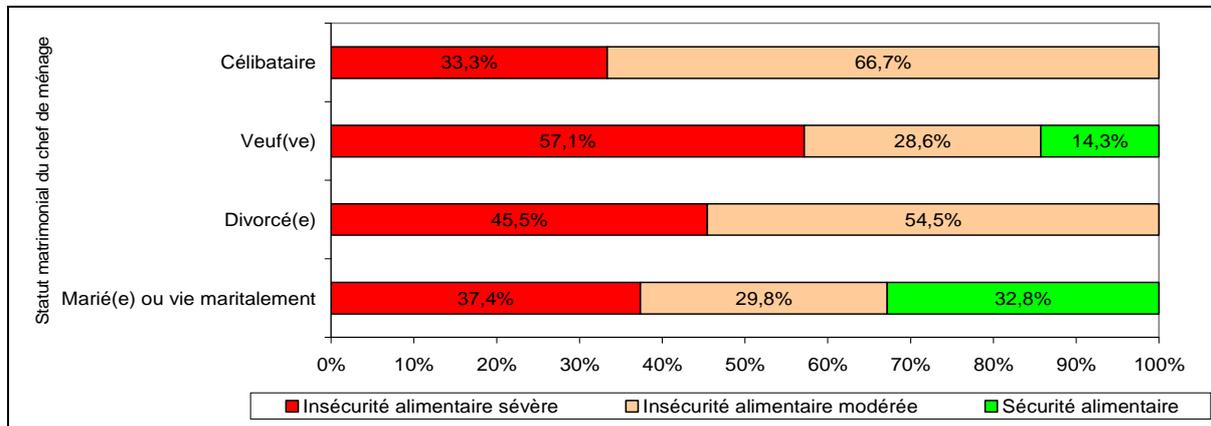
Les ménages centrafricains dirigés par des veufs ou veuves sont davantage en insécurité alimentaire que les autres ménages. En effet, 57% d'entre eux sont en insécurité alimentaire. Il en est de même des ménages dont le chef est divorcé, mais dans une moindre mesure (figure 6).

Fig. 5 - Niveau d'éducation du chef du ménage et classes d'insécurité alimentaire



Source : JAM Nov. 2009

Fig. 6 - Statut matrimonial du chef du ménage et classes d'insécurité alimentaire



Source : JAM Nov. 2009

5.3.6. Taille des ménages et pourcentage de dépendance

Comme pour la PDM, la JAM montre qu'un ménage centrafricain est constitué en moyenne de 8 personnes dont deux tiers de dépendants, surtout les enfants âgés de 18 ans ou moins. On note toutefois que pour les ménages en sécurité alimentaire, ces résultats sont légèrement plus élevés (9 personnes par ménage et une même proportion de 66% de dépendants). Leur pouvoir d'achat relativement plus élevé pourrait justifier cette situation.

5.3.7. Equipements des ménages (niveaux de richesse)

De façon générale, la plupart des réfugiés possèdent quelques équipements ménagers usuels distribués lors de leur arrivée au Cameroun par le HCR (ustensiles de cuisine, seaux, nattes...). Mais avec le temps, l'équipement du ménage peut se différencier en fonction du niveau de vie du ménage et la possibilité d'acquisition d'autres produits de consommation. Ainsi, on peut relever qu'un ménage très pauvre peut se caractériser par une absence totale de fer à repasser, de bicyclette et de moto tandis qu'un ménage considéré comme aisé ou en sécurité alimentaire possède en plus, souvent une radio (51%), un téléphone portable (28%) et un outillage agricole (80%).

5.3.8. Pratique de l'agriculture et productions agricoles

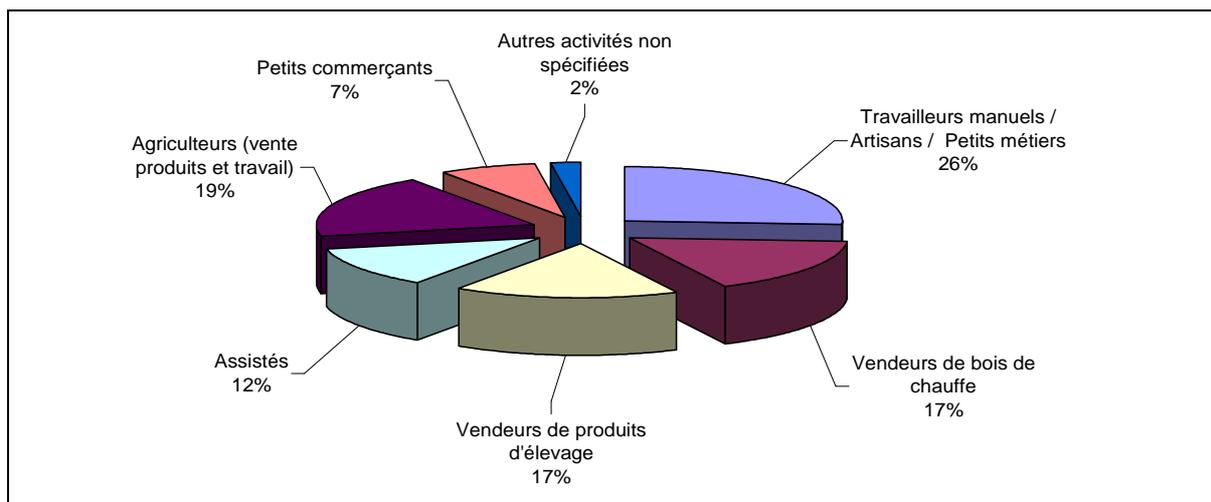
La pratique de l'agriculture constitue une activité primordiale pour les réfugiés centrafricains puisque 81% s'y adonnent contre 64% en février 2009. Les surfaces emblavées restent très faibles (de l'ordre de 500 m²) bien qu'on assiste à l'émergence des champs communautaires dont les superficies avoisinent l'hectare.

La pratique de l'élevage est dominée par les bovins (21%), suivie de petits ruminants (33%) et de la volaille (35%). Le cheptel bovin semble s'amenuiser au fil du temps pour diverses raisons : (i) la vente pour assumer les charges familiales ; (ii) l'insuffisance des pâturages et épisodiquement, (iii) l'action des coupeurs de route.

5.3.9. Groupes de moyens d'existence

Les résultats de l'enquête MENAGE montrent que les réfugiés tirent leurs revenus en exerçant de petits métiers tels que le travail rémunéré et l'artisanat (26%), la vente des produits agricoles (19%), des produits d'élevage (17%), du bois de chauffe (17%), des appuis divers (12%), du petit commerce (7%) et d'autres activités non spécifiées (2%).

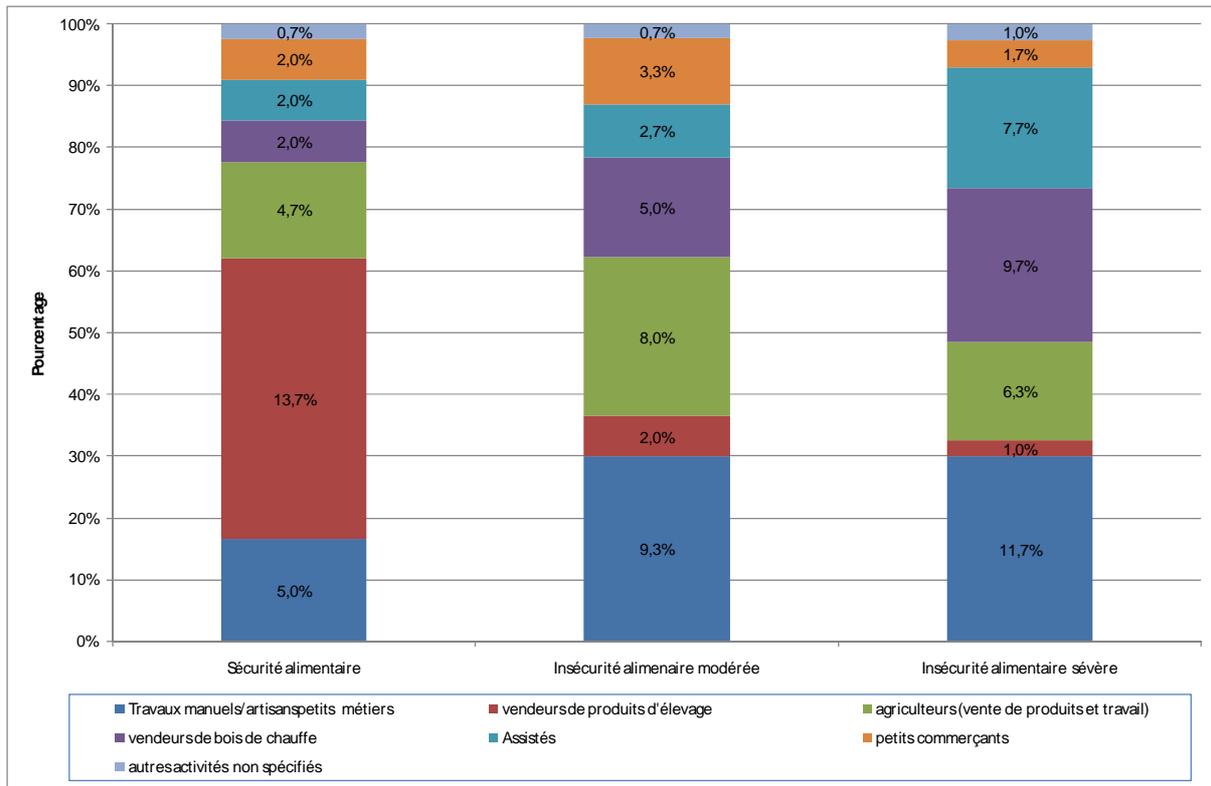
Fig. 7 - Groupes des moyens d'existence



Source : JAM Nov. 2009

En comparant ces groupes, on constate que la classe des ménages en sécurité alimentaire est dominée par les vendeurs de produits d'élevage (13,7%) tandis que les ménages des travailleurs manuels, artisans et pratiquants de petits métiers (21%) sont souvent en insécurité alimentaire (figure 8).

Fig. 8 - Groupes des moyens d'existence



Source : JAM Nov. 2009

5.3.10. Revenus des ménages

Dans l'ensemble, les ménages centrafricains gagnent en moyenne 29 722 FCFA par mois ; ce qui est supérieur au Salaire Minimum Inter Catégoriel (SMIC) en vigueur au Cameroun (28 000 FCFA/mois). On pourrait donc être amené à penser que le niveau de vie des réfugiés est acceptable, tout au moins par rapport aux normes du pays hôte. Mais une analyse approfondie permet de relever de fortes disparités entre les groupes socio-économiques. On constate ainsi que les revenus moyens par type d'activité sont les suivants par ordre d'importance : i) vendeurs des produits d'élevage : 92 510 FCFA, ii) petits commerçants et pratiquants d'autres activités : 27 970 FCFA, iii) vendeurs des produits agricoles : 20 163 FCFA, iv) travailleurs manuels : 15.579 FCFA, v) vendeurs de bois de chauffe : 14 696 FCFA, et vi) personnes assistées ou totalement dépendantes de l'assistance alimentaire : 10 135 FCFA.

Ainsi, seuls les vendeurs des produits d'élevage ont un revenu mensuel au dessus du SMIC sus-évoqué. Or, ils ne représentent que 17% des effectifs comme nous l'avons indiqué plus haut. Parallèlement, les personnes assistées, avec 10 135 FCFA par mois, ne disposent que de 338 FCFA par jour pour subsister et couvrir leurs besoins de base des familles.

Les informations collectées auprès des réfugiés indiquent que les niveaux des revenus moyens mensuels globaux et spécifiques par groupe d'activités se sont améliorés. Pour les éleveurs, ils seraient par exemple passés de 36 100 FCFA à 92 510 FCFA, tandis que pour les agriculteurs, ils auraient évolué de 7 405 FCFA à 20 163 FCFA. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'enquête s'est déroulée le mois précédent la période du Ramadan. Cette fête induit

en effet une consommation alimentaire élevée, et notamment de viande (moutons), ce qui entraîne une hausse significative (mais ponctuelle) des revenus.

De plus, on constate que la structuration des sources de revenus par groupes de moyens d'existence a régulièrement évolué depuis 2007 au détriment des pratiquants de l'élevage (tableau 6) qui constitue pourtant l'activité la plus rémunératrice. On peut donc supposer que les moyens de subsistance des réfugiés, s'ils se sont globalement améliorés, doivent cependant avoir connu une hausse moins importante. Cela résulte également d'une diversification (stratégies).

Tab. 6. Evolution des proportions des revenus par type d'activité

JAM	Elevage	Agriculture	Autres activités	Sans activités
février 2007	38%	27%	28%	7%
novembre 2007	30%	32%	28%	10%
novembre 2009	17%	19%	52%	12%

Au vu des écarts types très élevés observés entre les revenus des membres d'un même groupe de subsistance, (tableau 7), ces données doivent être considérées comme indicatives. En effet, les déclarations relatives aux revenus sont souvent très bien biaisées et ne reflètent pas la réalité.

Tab. 7. Ecart type entre les revenus des groupes de moyens de subsistance

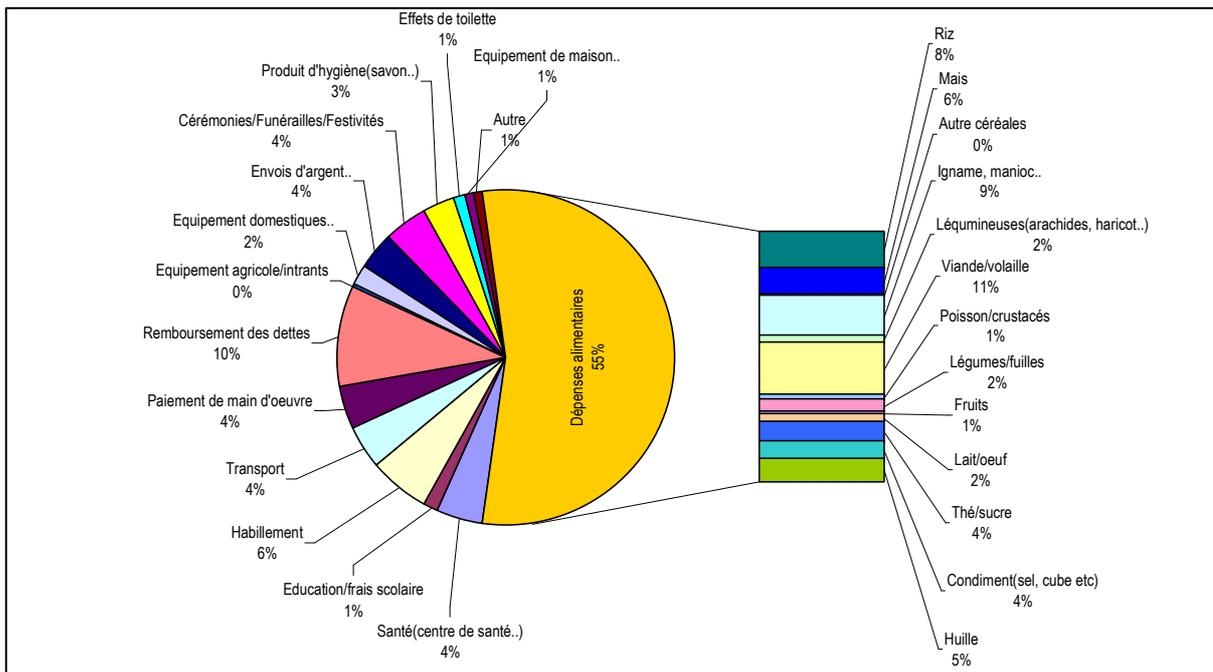
	Vendeurs des produits d'élevage	Assistés	Vendeurs de bois de chauffe	Agriculteurs	Travailleurs manuels/artisans/petits métiers	Commerçants et praticiens d'autres
Revenu moyen	92 510	10 135	14 696	20 763	15 579	27 970
Ecart Type	78 068	12 771	15 683	18 435	10 981	40 681

Source : Données de l'étude

5.3.11. Dépenses des ménages

D'une manière générale, les réfugiés dépensent en moyenne 13 754 F CFA par semaine et consacrent un peu plus de la moitié de leur revenu pour l'achat des produits alimentaires telle que le montre la figure 9. Leurs préférences vont vers l'achat de la viande (11%), des tubercules (9%) et des céréales (14%). Les dépenses non alimentaires concernent surtout le remboursement des dettes (10%) et dans une moindre mesure, l'habillement (6%).

Fig. 9 - Structure des dépenses hebdomadaires du ménage



Source : JAM Nov. 2009

Avec une dépense hebdomadaire moyenne de 6 285 F CFA, les ménages en insécurité alimentaire dépensent plus que les autres ménages pour les besoins alimentaires (57%) comme illustré dans le tableau 8.

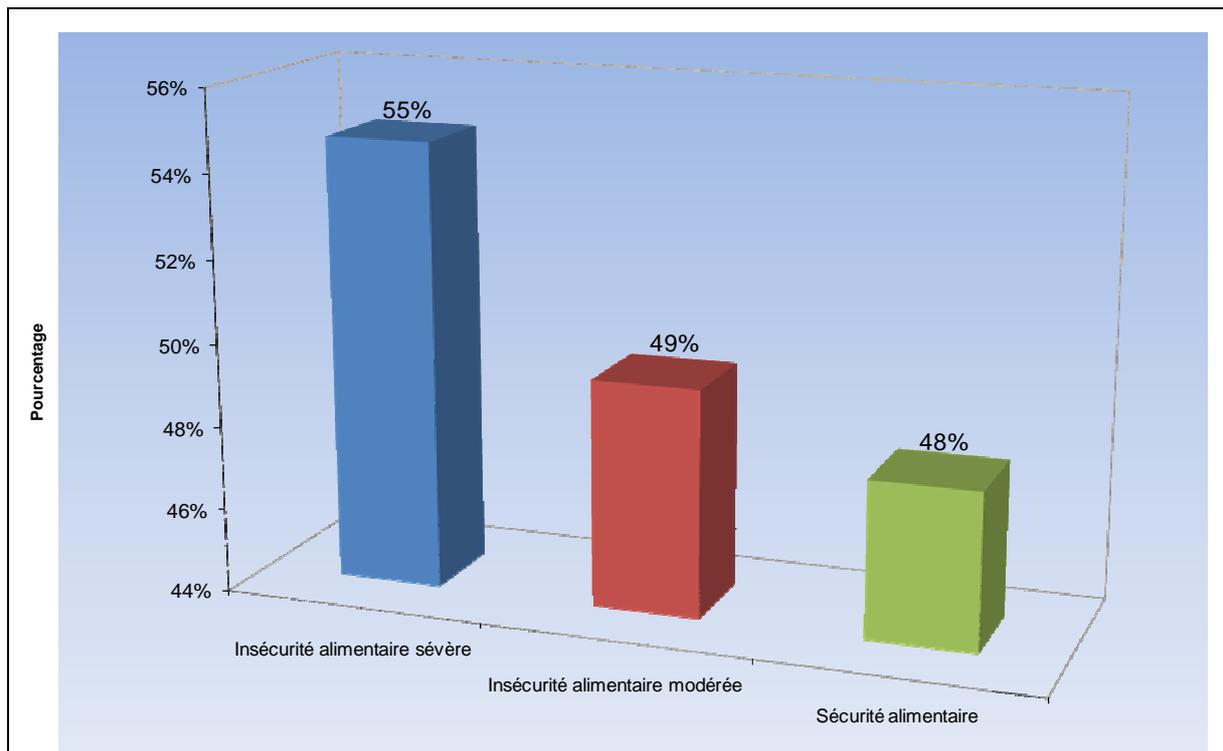
Tab. 8. Dépenses hebdomadaires du ménage

Classes de sécurité alimentaire	Dépenses moyennes hebdomadaires (F CFA)	Part moyenne des dépenses alimentaires hebdomadaires
Insécurité alimentaire sévère	6 285	57%
Insécurité alimentaire modérée	11 590	53%
Sécurité alimentaire	25 702	54%
Ensemble	13 754	55%

Source : JAM Nov. 2009

Au moment de l'enquête, la moitié des ménages enquêtés avaient contracté une dette équivalente en moyenne à 11 600 FCA, le plus souvent pour acheter de la nourriture (50%) et couvrir les dépenses de santé (16%). Ils comptaient rembourser leur dette après deux mois en moyenne. Par rapport à la sécurité alimentaire, les résultats de l'enquête montrent que les ménages ont tendance à emprunter au fur et à mesure que leur sécurité alimentaire se dégrade (figure 10).

Fig. 10 - Dettes du ménage par classe d'insécurité alimentaire



Source : JAM Nov. 2009

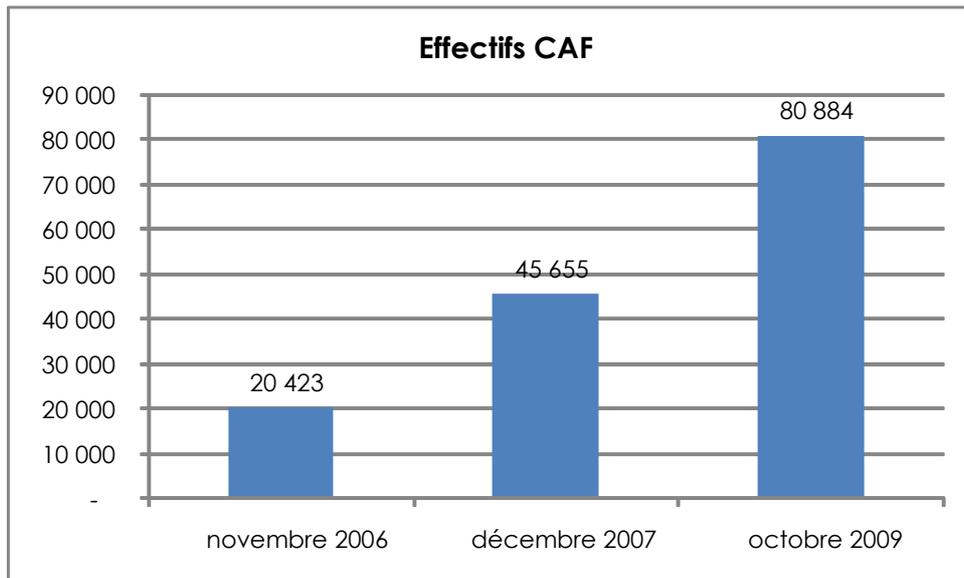
5.3.12. Risques, chocs et stratégies de réponse

Les principaux problèmes ou chocs auxquels sont confrontés les réfugiés centrafricains sont la cherté de la vie (37%), les problèmes de reconversion (12%), les difficultés à se sédentariser (11%) et la précarité du logement (11%). Très peu (1%) ont relevé les difficultés de famine ou de nutrition. Pour faire face à ces difficultés et chocs, ils pratiquent l'agriculture (32%), vendent du bois (18%) ou effectuent des travaux occasionnels (12%).

5.4. Niveaux actuels d'autosuffisance

L'effectif des réfugiés centrafricains a presque quadruplé entre novembre 2006 et octobre 2009 (figure 11). Une évolution aussi rapide n'est certainement pas survenue sans une incidence significative sur leurs moyens de survie propres, leur prise en charge par les organisations spécialisées et leur capacité de résilience. Outre le taux d'augmentation naturelle de la population, c'est surtout l'arrivée continue de nouveaux réfugiés qui à l'origine de cette progression exponentielle. Les bonnes conditions d'accueil au Cameroun, leur intégration sociale relativement satisfaisante avec les populations hôtes, l'instabilité politique et l'insécurité qui sévissent encore au nord-ouest de la Centrafrique expliquent ce flux continu. La dispersion dans 72 sites d'installation répartis dans les deux régions à l'Est et à l'Adamaoua permet aux réfugiés de se mouvoir et de vivre comme dans leur milieu d'origine.

Fig. 11 - Evolution de la taille de la population réfugiée depuis 2006



5.4.1. Changements et tendances de la situation socioéconomique générale des réfugiés

Comme dans le cas de l'accessibilité alimentaire évoqué plus haut, trois groupes peuvent se dégager sur la base des revenus et de l'indice de bien être des réfugiés : i) la catégorie des revenus moyens vivant en situation de sécurité alimentaire, dominée par les éleveurs et vendeurs des produits d'élevage (environ 20% de la population des réfugiés), ii) la catégorie des revenus faibles vivant en insécurité alimentaire modérée et constituée principalement par les travailleurs manuels et les agriculteurs (près de 30%), et iii) la catégorie des revenus très faibles et en insécurité alimentaire sévère représentée essentiellement par les assistés et les vendeurs de bois de chauffe.

En conséquence, on peut estimer que :

- les réfugiés pauvres pourraient représenter approximativement la moitié de l'effectif global de ceux-ci ;
- un ciblage des personnes effectivement nécessiteuses devrait être envisagé dans les meilleurs délais, sous la forme : i) d'une formulation de la méthodologie d'identification appropriée et ii) d'une enquête spécifique.

5.4.2. Sources actuelles d'approvisionnement des réfugiés et perspectives d'évolution

Pour leur alimentation, les réfugiés centrafricains ont trois principales sources d'approvisionnement, à savoir : i) l'achat (46%), ii) les dons (39%) et iii) la production propre (12%). Les proportions obtenues de chaque source varient cependant suivant les denrées. Le riz et la viande sont achetés à 88% ; le poisson à près de 94%. Par contre, le maïs et les légumes proviennent principalement de l'exploitation familiale (39% et 52% respectivement), tandis que la principale source de légumineuses est constituée par les dons (44,5%).

En ce qui concerne les dons alimentaires qui sont fournis essentiellement du PAM, il convient de relever que l'EMOP en cours d'exécution au Cameroun, est la quatrième du genre (une dernière prolongation a été approuvée en novembre 2009 pour 7 mois, jusqu'au 31 juillet 2010). Les réfugiés percevront l'incidence de cette nouvelle donne principalement sur l'accès aux légumineuses. Leur première source de protéines pourrait donc être compromise. Car les initiatives endogènes ou exogènes de production des légumineuses ne sont pas nombreuses ; l'élevage et la production de lait qui étaient les premières sources de protéines des réfugiés avant leur exode se développent très lentement, mais ne permettent pas de suppléer les légumineuses fournies à travers l'assistance alimentaire. Se posera alors la question de l'approvisionnement en sources de protéines des réfugiés à terme. D'où la nécessité de promouvoir l'élevage et la culture de haricot et l'introduction dans la ration d'autres produits locaux riches en protéines. Des actions de formation et d'encadrement seront alors nécessaires pour la suite de l'opération.

En ce qui concerne le marché, les informations rassemblées au cours de l'enquête indiquent globalement que les marchés sont régulièrement approvisionnés et les prix relativement stables. La question se pose beaucoup plus en terme d'accessibilité économique de ces produits, au regard du faible pouvoir d'achat de la plupart des réfugiés. Une mitigation du risque de perturbation de l'approvisionnement alimentaire dans les marchés consisterait ainsi à raffermir le pouvoir d'achat des réfugiés, à travers le développement d'activités génératrices de revenus.

Quant à la production propre des aliments par les réfugiés, le rapport de la JAM de novembre 2007 avait signalé par exemple qu'en général, moins de 5% de leurs aliments provenaient de leur propre production, exception faite des légumes (30%) et des tubercules (11%). Avec une contribution de 12% en novembre 2009, c'est-à-dire un accroissement de 7% en deux ans, on constate qu'une évolution de la production propre est perceptible mais qu'elle reste faible pour permettre une autonomie de la consommation alimentaire.

Ces différents indicateurs montrent d'une part, que des stratégies de résilience se développent, bien que timidement, pour les principales denrées consommées telles que le maïs et les légumes, et d'autre part que l'assistance alimentaire occupe encore une place centrale dans les approvisionnements alimentaires des réfugiés, notamment pour les légumineuses.

Cette faible évolution vers l'autosuffisance alimentaire pourrait s'expliquer par deux raisons principale : i) la timidité des initiatives externes en faveur de leur résilience notamment en matière de production animale et végétale, et ii) le flux ininterrompu des réfugiés qui n'aurait pas permis une stabilisation des stratégies, que ce soit en matière d'assistance ou même de résilience.

Cette lente évolution renforce également la perspective d'une poursuite de l'assistance alimentaire, certes recadrée, en même temps qu'elle incite à recommander une dynamisation des initiatives d'appui à la production, centrée sur les habitudes alimentaires et les aptitudes agro-écologiques de la région.

5.4.3. Denrées achetées ou obtenues d'autres sources

A quelques exceptions près, les marchés fréquentés par les communautés enquêtées sont en moyenne situés à 2,5 km des centres de leurs villages et fonctionnent majoritairement à périodicité hebdomadaire. Dans l'ensemble et en novembre 2009, ces marchés étaient relativement bien approvisionnés en produits de base tels que le manioc, le riz, le maïs, les légumes, l'huile, la viande, le sucre et le sel. Cependant certains produits ont été déclarés insuffisants sur les marchés, comme l'illustre le tableau 9 ci-dessous. Les villages frontaliers (Yokosire, Batoua Godole, etc.) ou enclavés (Mbewe, etc.) semblent plus souvent concernés.

Tab. 9. Appréciation par les réfugiés de l'insuffisance d'approvisionnement des marchés

Marchés	Manioc	Légumes	Huile	Riz	Sucre	Mais	Sel	Viande
BATOUA GODOLE	75%	50%			50%	50%		100%
BOULI		33,3%						
GARGA PELLA				100%				
GARGA SALARI		33,3%						
GAROUA BOULAI	25%					50%		
GBITI		33,3%						
GUMBELA	75%	50%						50%
MBEWE	100%	50%		50%		50%		100%
MBOUMAMA	50%					100%		
MEIDOUGOU	25%							
MIKILA		25%		50%				50%
NDOKAYO		33,3%				100%		
NGAOUI	50%	50%				50%		50%
TIMANGOLO						50%		
WOUMBOU	25%	66,7%				50%		
YARMBANG	75%	50%				100%		100%
YOKOSIRE	66,7%	66,7%	100%	9,1%	50%	27,3%	50%	24,2%

Source : JAM, Nov. 2009

5.5. Utilisation de la nourriture

La distribution alimentaire du mois d'octobre 2009 tablait sur un effectif de réfugiés d'environ 63 000 personnes. Mais le recensement effectué par le HCR au cours de la même période a identifié près de 81 000 personnes. Ce qui signifie qu'environ 20 000 réfugiés (25%) étaient supposés être exclus du bénéfice de l'assistance alimentaire parce que non enregistrés. L'utilisation de l'aide par les bénéficiaires devrait donc logiquement être influencée par cette importante communauté de réfugiés non assistés.

C'est ainsi que le rapport PDM d'octobre 2009 signale que les aliments distribués sont consommés dans une proportion variant entre 70 et 89% (tableau 10). Pour les produits les moins consommés (céréales, légumes et CSB), la vente intervient en première position (3%), suivie de l'échange, et enfin de la redistribution. Il convient de relever que les céréales et les légumes sont des aliments de base qui ne sont réalloués que pour des cas de grande nécessité tels que la santé (2% des ménages) et l'achat d'autres aliments (2%). Ces aliments intéressent toute la communauté villageoise (réfugiés et autochtones), ce qui en fait des denrées commercialisables, échangeables avec d'autres aliments ou offerts en partage aux plus nécessiteux.

Tab. 10. Taux de consommation des denrées de l'assistance alimentaire

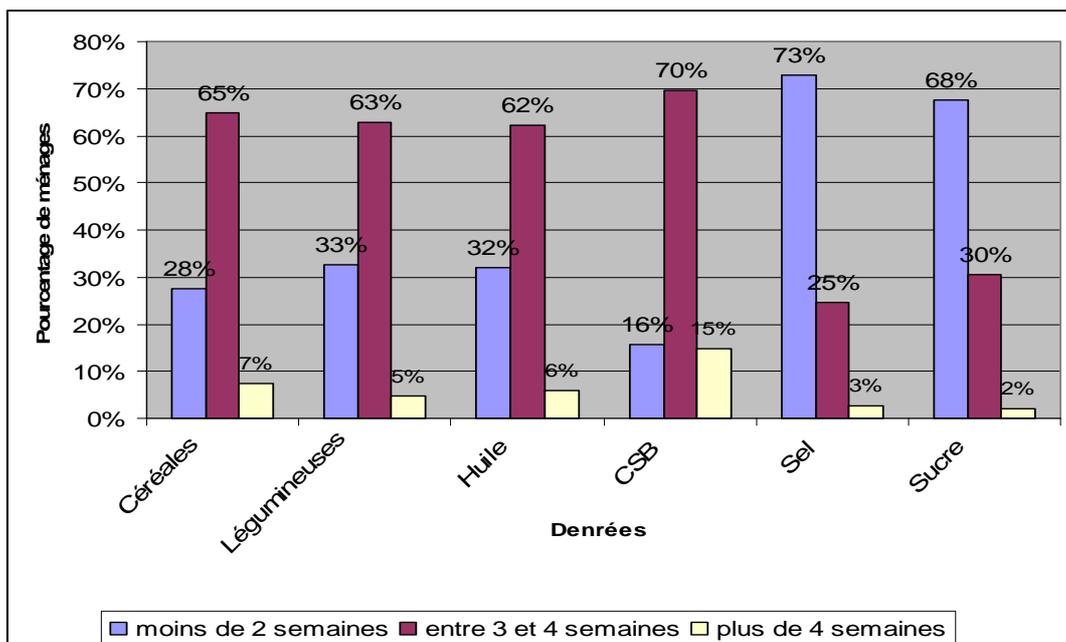
Denrée	Taux de consommation (%)
Céréales	69,9
Légumes	72
Huile	80,8
Sel	89,1
CSB	72
Sucre	85

Source : Enquête PDM 2009

Toutefois, de manière plus globale, bien que les différentes denrées soient largement consommées par les membres de la famille (plus de 92% d'entre eux), l'absence d'alternative pourrait occulter des appréhensions utiles, telles que la faible adoption du goût du CSB par les plus âgés de la communauté, la réticence des femmes vis-à-vis du maïs à cause de sa cuisson contraignante³, etc.

Toujours d'après le rapport PDM d'octobre 2009, deux semaines après la distribution de l'aide alimentaire, 77% des ménages disposaient encore des stocks de vivres, mais près de 20% n'en avaient plus, soit une incertitude alimentaire de près de quinze jours pour ces derniers. Parmi les différentes denrées, le sel et le sucre sont celles qui s'épuisent le plus rapidement (moins de deux semaines). Les céréales, les légumes, l'huile et le CSB suivent avec une durée comprise entre 3 et 4 semaines. Mais aucune denrée ne dure plus de quatre semaines, ce qui permettrait de joindre la prochaine distribution mensuelle. Les discussions de groupes ont montré que la durée moyenne de consommation des denrées est de 3 semaines, mais pour le sucre ou le sel, cette durée est de moins d'une semaine (figure 11).

Fig. 12 - : Durée moyenne des denrées de l'aide alimentaire dans les ménages



Source : PDM 2009

³ Informations issues des Focus groups ou des entretiens individuels

Ces statistiques doivent cependant être appréhendées avec réserve, compte tenu des modifications survenues dans les modalités de distribution de l'aide alimentaire à cette période.

En effet, l'insuffisance des stocks de maïs avait amené le PAM à réduire les quantités distribuées par ménage (pour satisfaire tout le monde) et à compenser le déficit par le CSB. Cette organisation n'a pas été bien assimilée par la plupart des ménages. En conséquence, les réfugiés ont considéré que la ration alimentaire avait été réduite et que sa durée de vie sera écourtée.

Pour autant, les réfugiés signalent qu'ils sont satisfaits de la qualité des aliments qui leur sont distribués. On peut cependant relever que, si le taux de satisfaction est supérieur à 95% pour les autres aliments, il l'est de 92% pour le CSB. Les raisons y afférentes seraient liées au « mauvais goût » et à la « difficulté à préparer ».

La disponibilité par rapport à la période normale est variable d'un village à l'autre mais reste stable pour bon nombre de produits dans beaucoup de villages. Les prix des différents produits alimentaires sont également variables suivant les villages et n'ont pas beaucoup changé pour la plupart des produits entre Octobre et Novembre 2009, ni à la même période de l'année d'avant. Le tableau 11 présente à titre indicatif, les prix les plus fréquemment pratiqués dans les villages enquêtés.

D'une manière générale, les populations pensent que les prix des produits de base tendent à augmenter sur les marchés depuis leur arrivée au Cameroun.

Tab. 11. Prix moyens des principales denrées alimentaires sur les marchés fréquentés par les réfugiés.

	Unité	Prix fréquemment pratiqués (F CFA)
Riz	kilogramme	400
Maïs	Cuvette	1500 et 2000
Boeuf	Tête	250 000
Mouton	Tête	40 000
Chèvre	Tête	20 000
Igname	Tas (3 kg environ)	1 000
Manioc	Tas (1 kg environ)	100
Arachide	Tasse	500
Patate	Tas (1 kg environ)	100
Macabo	Tas (1 kg environ)	100
Haricot	Tasse	500
Viande	kilogramme	1500
Huile	litre	1200
Banane	Régime (5 à 10 kg)	1000
Sucre	paquet	700
Thé	sachet	300
Lait	sachet	100

Source : JAM, Nov. 2009

Les informations recueillies montrent que les dépenses alimentaires moyennes des réfugiés sont orientées principalement pour l'achat de la viande (11%) et des racines et tubercules (9%). Les huiles alimentaires, le thé et les condiments viennent en seconde position avec près de 4%, tandis que les légumineuses, les légumes et le poisson sont rarement sollicités sur le marché.

5.5.1. Gestion souhaitée pour certaines denrées pour la prochaine période

De l'avis des réfugiés eux mêmes, de meilleurs résultats pourraient être obtenus si la gestion de l'aide alimentaire était plus efficace. Les mesures qu'ils proposent pour ce faire portent sur plusieurs aspects dont les récurrents sont :

- augmenter les quantités distribuées : il s'agit d'une préoccupation qui semble reposer sur deux contraintes distinctes, à savoir : i) les habitudes alimentaires basées sur une forte consommation (humaine et animale) de sel et de sucre par exemple, de maïs pour les bouillies et les repas et ii) l'absence d'informations sur la durée et la qualité de la ration octroyée ;
- diversifier davantage les denrées (riz, patates, etc.) : la solution proposée ici s'adresserait beaucoup plus à des cas d'allergie ou de faible acceptation de certaines denrées telles que le CSB. Une diversification accrue de la ration pourrait permettre d'améliorer leur adoption ;
- donner de la farine et non des grains de maïs : à cause de la rareté des moulins dans certaines régions, la préparation du maïs sous sa forme préférée (le couscous) devient ardue. Les femmes qui en ont la charge se sont particulièrement appesanties sur cet aspect.

5.5.2. Risques liés à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire

Depuis leur arrivée au Cameroun, la quasi-totalité des réfugiés n'envisage pas de rentrer dans leur pays. Cet état d'esprit est resté le même à ce jour, avec 1% de volontaires pour le rapatriement. En conséquence, leur insertion harmonieuse au sein des communautés d'accueil a toujours été au centre des préoccupations, aussi bien des administrations publiques concernées que des Agences des Nations Unies impliquées dans la gestion des réfugiés.

5.5.3. Résultats des activités identifiées pour améliorer la capacité de résilience et état d'avancement

Chacune des missions de terrain organisées depuis février 2007 a conduit à la formulation des recommandations en vue de la résilience des réfugiés.

Au cours de la JAM de février 2007, les recommandations relatives à la sécurité alimentaire des réfugiés étaient les suivantes :

- une dotation en pioches, pelles, machettes, houes, haches et limes pour renforcer les capacités d'autosuffisance alimentaire ;
- un appui en matériel végétal (semences, boutures) pour les réfugiés qui pratiquent l'agriculture ou qui souhaitent s'orienter vers cette activité ;

- la mise en place par la FAO d'un TCP pour l'assistance aux réfugiés Centrafricains.

La JAM de novembre 2007 quant à elle, avait poursuivi dans le même registre en recommandant un appui en matériel agricole et végétal (espaces cultivables, houes, pioches, pelles, machettes, haches, limes, semences, boutures, engrais, etc.) aux réfugiés qui pratiquent ou souhaitent pratiquer l'agriculture.

Pour la JAM de février 2009, les recommandations ont été les suivantes :

- le renforcement de l'encadrement des réfugiés centrafricains avec l'appui de la FAO pour augmenter la pratique de l'agriculture, leur autosuffisance alimentaire et favoriser également la reconstitution de leurs cheptels ;
- l'organisation des concertations entre les autorités administratives et traditionnelles locales et les communautés des réfugiés en vue de définir et de clarifier les modalités d'accès à la terre.

Ces recommandations peuvent être regroupées en trois axes, à savoir : i) l'appui en petit outillage et en intrants agricoles, ii) l'amélioration de l'accès à la terre, et iii) l'évaluation des capacités d'autosuffisance et de résilience alimentaires des réfugiés.

a) Appui en petit outillage et en intrants agricoles

L'enquête village a permis de constater que certains ménages ont reçu de la part des organismes d'appui (IRD, Première Urgence, HCR), des machettes, des houes, des limes, des poussins, des petits ruminants, etc. Mais les informations recueillies au cours de cette même enquête indiquent que les besoins prioritaires des réfugiés pour une amélioration de leurs capacités de résilience, portent encore sur ces mêmes formes d'appui (petit outillage et intrants agricoles).

On peut donc convenir que des actions ont été menées par les organismes d'appui pour apporter des solutions à cette préoccupation, même si les efforts consentis pour ce faire semblent insuffisants.

b) Amélioration de l'accès à la terre

Sous l'impulsion du HCR, des concertations ont été menées avec les autorités administratives et traditionnelles locales pour faciliter l'accès à la terre aux réfugiés. Il s'agissait principalement de la terre pour l'habitat et pour l'agriculture.

L'enquête Ménage signale à cet effet que de parcelles de terre ont été octroyées à tous les réfugiés qui désirent pratiquer l'agriculture. Seules les conditions d'accès à la propriété foncière restent à clarifier dans ce domaine.

c) Evaluation des capacités d'autosuffisance et de résilience alimentaires des réfugiés

La présente étude aborde un large éventail des indicateurs des conditions socio-économiques et de la sécurité alimentaire des réfugiés centrafricains au Cameroun. Au stade actuel, elle peut constituer une base de référence fiable sur les orientations à donner à l'assistance aux réfugiés pour les prochains mois.

Compte tenu de l'instabilité sociale aux frontières et des risques encore réels de troubles en République Centrafricaine (RCA) avec des élections présidentielles prévues en mars/avril 2010, il est difficile de faire des projections à moyen et long termes. L'afflux de nouveaux réfugiés est à craindre pour les mois à venir.

d) Opportunités d'amélioration du niveau de résilience

Si la quasi-totalité (99%) des réfugiés envisage de demeurer au Cameroun, cela pourrait s'expliquer par la persistance de l'instabilité sociale dans leur pays d'origine, notamment avec l'approche des élections présidentielles. Mais on peut aussi y déceler l'influence de l'environnement socioéconomique favorable dont ils bénéficient depuis leur arrivée au Cameroun. A titre d'illustration, on peut relever les facteurs suivants :

- l'accueil dans le pays hôte : en dehors de quelques cas isolés d'abus sur les réfugiés, la grande majorité a reçu un accueil convivial et s'est déjà intégrée au sein des communautés hôtes ;
- l'accès facile aux pâturages : étant donné que la plupart des réfugiés sont des éleveurs, l'accès aux pâturages dont ils bénéficiaient déjà bien que résident en Centrafrique, n'a pas pâti de leur nouveau statut juridique ;
- l'accès à la terre : comme signalé plus haut, il n'a pas particulièrement été contraignant, ceux d'entre les réfugiés qui veulent pratiquer l'agriculture s'y adonnent déjà.

Parallèlement, des initiatives d'appui à la résilience ont vu le jour, ce qui a pu susciter des vocations qui ne demandent qu'à être concrétisées. Il a par exemple été observé que des éleveurs sont devenus agriculteurs, tandis que des agriculteurs s'essayaient dans l'aviculture, sous l'encadrement de Première Urgence et International Rescue and Development (IRD). Ces interventions ont permis d'accroître localement pour les groupes bénéficiaires la production familiale, surtout maraîchère et la diversification alimentaire au niveau des ménages.

Des projets gouvernementaux existent aussi, mais leur implication dans la gestion des réfugiés reste à développer. Leur intégration dans le dispositif d'appui à la résilience des réfugiés pourrait être capitale.

D'une manière générale, les initiatives d'appui à la résilience des réfugiés peuvent également s'appuyer sur la grande stabilité des ménages depuis leur arrivée au Cameroun. Ce qui pourrait permettre un meilleur suivi des actions menées. Il apparaît en effet que 84% de ménages n'ont pas changé de site depuis leur arrivée au Cameroun (36 mois en moyenne) et que 90% des chefs de ménages ont vécu en permanence dans leur foyer au cours des six derniers mois.

La principale menace au succès de l'installation harmonieuse des réfugiés réside dans la coordination des interventions. On constate ainsi parmi les différents intervenants :

- le développement d'activités en vase clos : seules les JAM ou les enquêtes PDM permettent d'être informés sur les appuis donnés par certaines organisations ;
- la non implication d'institutions clé : l'intervention de certaines organisations reste attendue compte tenu de leurs missions et de leurs capacités ;

- l'implication des administrations publiques (et notamment de leurs projets de développement) demeure faible.

Il est tout aussi important d'envisager des formes d'appuis les plus adaptées pour les populations autochtones. Ces dernières se sentiraient de plus en plus aigries, car vivant dans des conditions plus précaires que les étrangers auxquels elles ont donné asile. La principale contrainte pour ce faire réside cependant dans leur énumération. A cause de la faiblesse des statistiques démographiques locales, il n'est pas aisé de quantifier les appuis à leur apporter, d'où le recours fréquent aux infrastructures sociocommunautaires.

De ce qui précède, il est fortement recommandé :

- de mieux cibler les appuis en faveur de la résilience des réfugiés, en termes d'outillage et d'intrants agricoles ;
- de tenir une table ronde des partenaires à l'assistance aux réfugiés (y compris le gouvernement), afin de répartir les rôles dans la conduite de cette assistance ;
- d'appuyer l'amélioration de la qualité des statistiques démographiques locales, et de cibler les formes d'appuis appropriées pour les populations autochtones.

VI. OPTIONS DE REPONSES ET RECOMMANDATIONS

Au regard des analyses ci-dessus, la mission recommande :

La formulation et la mise en place d'une Intervention prolongée de secours et de réhabilitation (IPSR ou PRRO) au terme de l'EMOP 107350, le 31 juillet 2010.

Cette nouvelle opération en faveur des réfugiés centrafricains et tchadiens et des populations hôtes, devra comporter les composantes suivantes.

6.1. Assistance alimentaire générale et ciblée aux réfugiés

La démarche préconisée consistera à poursuivre (pour une période d'au moins 18 mois), une assistance alimentaire ciblée aux réfugiés les plus nécessiteux et dont l'effectif peut être estimé à environ 50% du total actuel. Cette assistance alimentaire générale mais ciblée aux réfugiés doit prendre en compte les observations issues de la présente JAM et de la PDM.

Pour ce faire, il sera nécessaire de :

- Formuler une méthodologie d'identification des réfugiés les plus pauvres à travers un système d'auto-ciblage, un ciblage communautaire, mais généralement en s'appuyant sur les autorités administratives et traditionnelles, les agences des nations unies sur le terrain, et les personnes ressources expérimentées. Cette formulation prendra la forme d'une consultation de 45 jours.
- Conduire l'enquête d'identification des réfugiés indigents. La démarche usuelle des PDM pourra être envisagée.

6.2. Appui à la production et à l'autosuffisance alimentaire des réfugiés

Il s'agira principalement d'appuyer les capacités de production agricole et d'élevage des réfugiés pour accroître leur autosuffisance et améliorer leurs revenus. Les produits à cibler pourraient être les productions maraîchères (légumes), le maïs, le manioc et l'élevage (volaille et petits ruminants). Au regard de la multiplicité des intervenants (Gouvernement, HCR, PNUD, FAO, PAM, FICR, IRD, PU, Action Aid, Croix Rouge Camerounaise...), une table ronde de partage des rôles et de définition des convergences et des complémentarités est fortement recommandée.

L'appui comportera également la distribution du petit outillage agricole, d'engrais, de pesticides, le suivi-évaluation ainsi que des actions de formation et d'information des bénéficiaires.

6.3. Assistance nutritionnelle aux réfugiés et à la population hôte

Dans le cadre de cette composante, il s'agira de poursuivre la supplémentation nutritionnelle en faveur des groupes vulnérables souffrant de malnutrition aiguë modérée parmi les réfugiés et les populations hôtes. Cette assistance pourra être étendue si nécessaire pour la prévention de la malnutrition dans le cadre du Nouveau protocole National de prise en charge de la Malnutrition au Cameroun, adoptée par le Ministère de la Santé Publique et ses partenaires.

6.4. Résilience des réfugiés et appui aux populations hôtes

Pour renforcer les capacités d'autosuffisance des réfugiés et accompagner leur intégration dans les communautés d'accueil, la mission recommande les actions suivantes :

- Renforcer le cadre de coordination des interventions en faveur des réfugiés, afin de répartir les rôles et de mieux suivre la mise en œuvre des recommandations ;
- Identifier des paquets technologiques d'accompagnement à la résilience des réfugiés ;
- Appuyer l'amélioration de la qualité des statistiques démographiques locales et de développer des paquets technologiques pour l'appui aux populations autochtones ;
- Développer des programmes communautaires en faveur populations hôtes ;
- Développer des modules de formation dans divers domaines d'intérêts des réfugiés et populations autochtones en ciblant singulièrement les femmes et les jeunes ;
- Développer des activités génératrices de revenus afin d'améliorer le pouvoir d'achat aussi bien des réfugiés que des populations d'accueil.

Le tableau 12 résume ces différentes recommandations, sous forme de chronogramme indicatif, avec des propositions de chefs de file pour la mise en œuvre.

Tab. 12. Matrice des recommandations

Composante	Recommandations	Actions	Priorité 1- élevée 2- faible	Période de réalisation	Structures Responsables
Assistance alimentaire générale et ciblée et aux réfugiés	Poursuivre une assistance alimentaire avec pour cible 50% des réfugiés	– Identification des bénéficiaires	1	Mars 2010	PAM/HCR
		– amélioration de la qualité des statistiques démographiques locales	2	Continue	HCR
Sécurité alimentaire : Appui à la production et à l'autosuffisance alimentaire des réfugiés	Soutien à la production agro-pastorale	– Organisation d'une table ronde des intervenants	1	Février 2010	PAM/HCR
		– Estimation des besoins prioritaires en petit outillage, engrais, semences en prélude à la fin de l'EMOP	1	Février 2010	HCR/FAO
Assistance nutritionnelle	Poursuivre l'assistance nutritionnelle des groupes vulnérables des réfugiés et populations hôtes	Estimation des bénéficiaires	1	Mars 2010	PAM/HCR/FICR
Assistance non alimentaire	Maintenir l'assistance non alimentaire pour les réfugiés	Identification des besoins prioritaires	2	Mai 2010	HCR
Résilience des réfugiés et appui aux populations hôtes	Renforcer les capacités d'autosuffisance des réfugiés en y incluant les populations hôtes	Formulation du PRRO	1	Avril 2010	PAM

ANNEXES

ANNEXE I - LISTE DES MEMBRES DE LA MISSION JAM

PAM

André Mballa, National VAM Officer, Cameroun
Jenisis Nchuse, Programme Assistant, Yaoundé
Mireille Assala, Logistics Assistant, Yaoundé
Joseph Amougou, Field Monitor, Bertoua
Ngwa Sylvia, Field Monitor, Bertoua
Francis Njilié Yap, Consultant

UNHCR

Godlove Nyamndi, UNHCR RDC
Joel Enoke Bagnem, Assistant au Programme, Yaoundé

UNICEF

Jeanne Ejigui, Assistante au programme UNICEF Yaoundé Cameroun

FNUAP

Dr. BOUM, Chargé du sous bureau FNUAP à Bertoua

FCIR

Geneviève PIAM, Coordonnatrice secours/distribution/opérations FCIR Bertoua

PU

Njock Salomon, Coordonnateur de zone PU Bertoua

IRD

Patrice Djila, Coordonnateur de zone IDR Djohong

MINREX

Minko Yves, MINREX, Yaoundé

MINATD

Ebela Hyacinthe, MINATD, Yaoundé

MINEPAT

Yap Idriss, MINEPAT, Yaoundé

MINADER

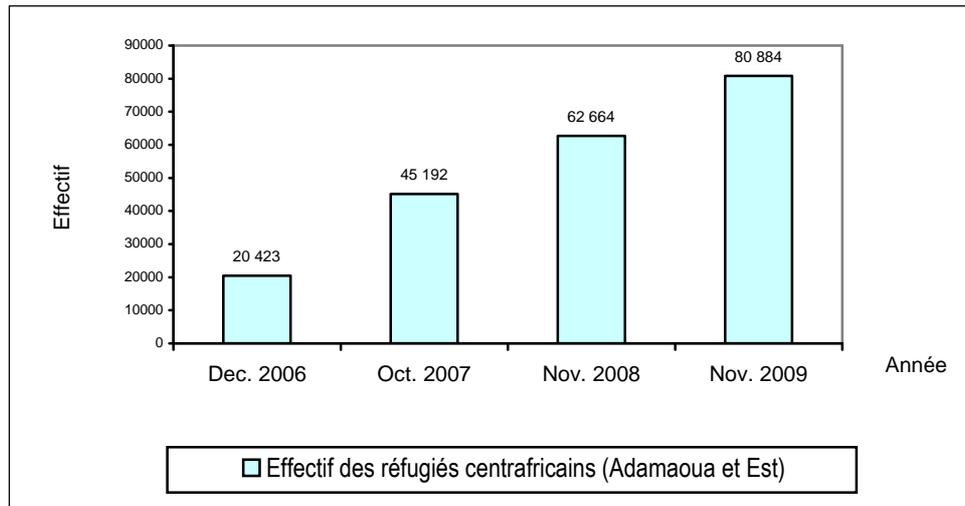
Djomo Athanase, MINADER, Yaoundé

MINSANTE

Dr. Cathérine OKET, Chef service régional nutrition DR/MINSANTE - Est

ANNEXE II - DONNEES DE BASE

Fig. 1.13 - Evolution de l'effectif des réfugiés centrafricains au Cameroun depuis 2006

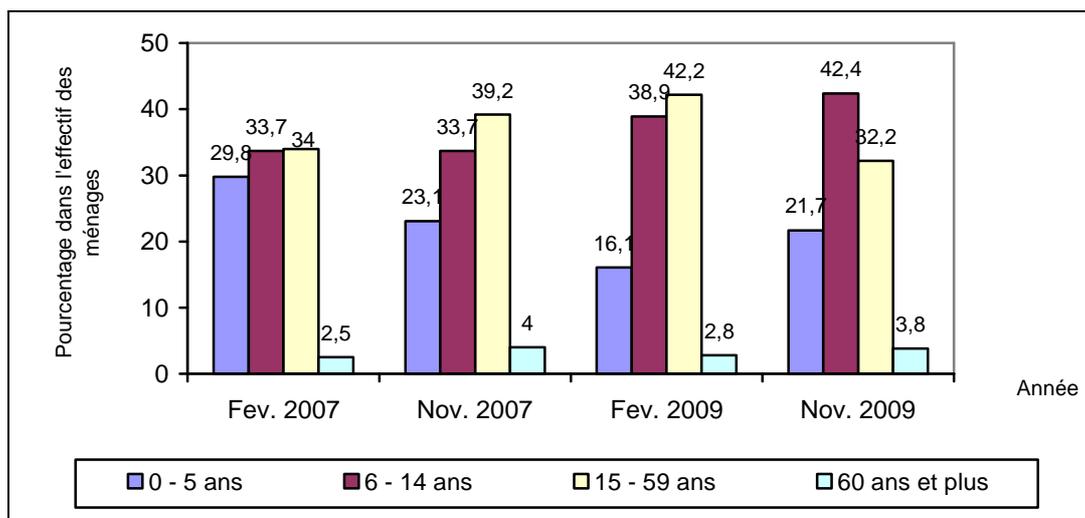


Tab. 1.2. Répartition des membres des ménages échantillonnés par âge et sexe

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 5 ans	285	11,51%	251	10,14%	536	21,65%
6 - 14 ans	539	21,77%	510	20,60%	1049	42,37%
15 - 59 ans	295	11,92%	502	20,28%	797	32,19%
60 ans et plus	63	2,55%	31	1,26%	94	3,80%
Total	1182	47,74%	1294	52,27%	2476	100%

Source : Enquête ménage Nov. 2009

Fig. 14 - Evolution de la proportion des réfugiées par tranche d'âge au cours des JAM



Tab. 1.3. Répartition des ménages par région et par sexe de leur chef

Sexe	Région		Est		Total	%
	Adamaoua					
Masculin	105	35%	155	51,7%	260	78,6%
Féminin	15	5%	25	8,3%	40	21,4%
Total	120	40%	180	60%	300	100%

Source : Enquête ménage Nov. 2009

Tab. 1.4. Répartition des ménages par région et par âge de leur chef

	Adamaoua	Est	Total
19-39 ans	33,3%	33,3%	33,3%
40-50 ans	35%	30%	32%
51-60 ans	16,7%	20%	18,7%
plus de 60 ans	15%	16,7%	16%
Total	100%	100,00%	100%

Source : Enquête ménage Nov. 2009

Tab. 1.5. Proportion des ménages suivant le statut matrimonial de leur chef

	Adamaoua	Est	Total
Marié	86,7%	89,4%	88,3%
Divorcé(e)	5%	2,8%	3,7%
Veuf (ve)	6,7%	7,2%	7%
Célibataire	.	0,6%	1%
Total	1,7%	100%	100%

Source : Enquête ménage Nov. 2009

Education

Tab. 1.6. Niveau d'éducation du chef de ménage

Niveau	Adamaoua	Est	Ensemble
Aucun	21,7%	17,8%	19,3%
Primaire	5,8%	1,7%	3,3%
Secondaire		1,7%	1%
Coranique	72,5%	78,9%	76,3%
Total	100%	100%	100%

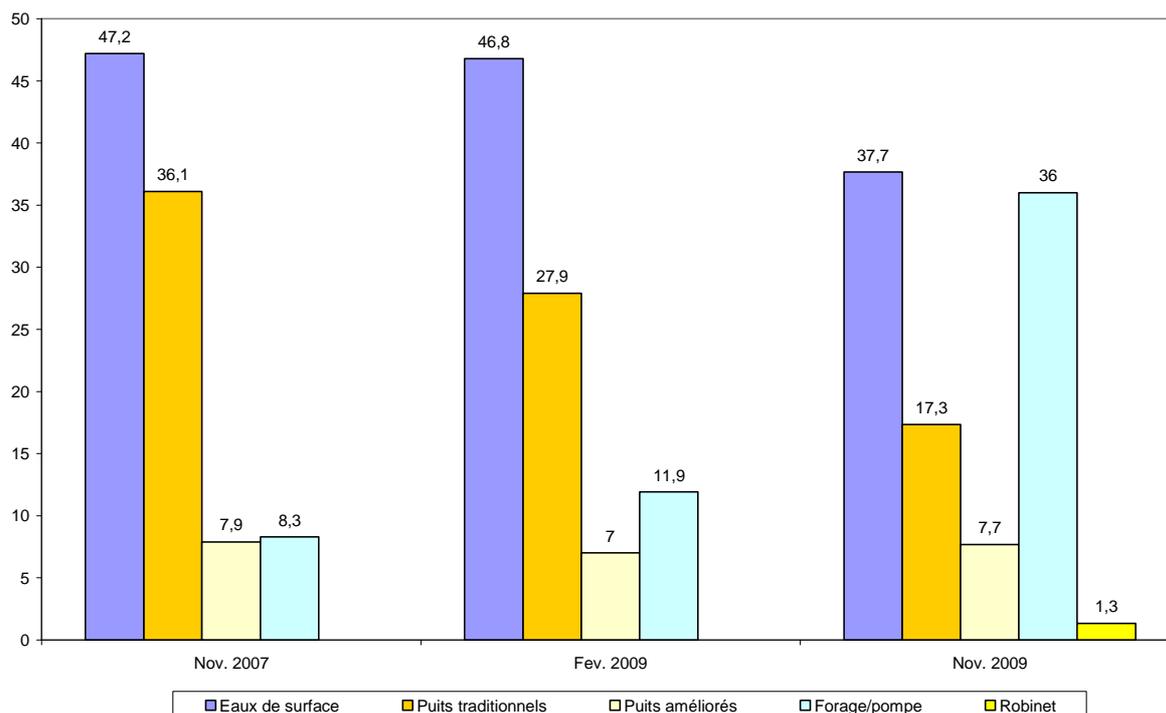
Source: Enquête ménage Nov. 2009

Le HCR a distribué environ 5 500 tables bancs aux écoles entre 2008 et 2009, et payé les frais d'APE (Association des Parents d'Elèves) et d'examen à environ 8 000 jeunes réfugiés fréquentant les écoles primaires et secondaires des deux régions en 2009. Il a également construit 20 salles de classe et 54 blocs de latrines VIP à trois cabines dans les écoles primaires de la zone entre 2008 et 2009. Le plaidoyer mené auprès des autorités en charge du

secteur de l'éducation pour l'affectation des enseignants qualifiés en nombre suffisant dans les écoles, a porté du fruit. Le résultat de ces efforts est palpable dans la prise de conscience des parents qui envoient leurs enfants à l'école et dans l'augmentation des effectifs en enseignants qualifiés dans ces écoles. Cette avancée peut être illustrée par les résultats de l'enquête de groupe qui montrent que dans 62% des villages, au moins la moitié des garçons et filles vont à l'école.

Accès à l'eau potable, hygiène et salubrité

Fig. 1.1. - Evolution de l'accès à l'eau des populations réfugiées entre 2007 et 2009



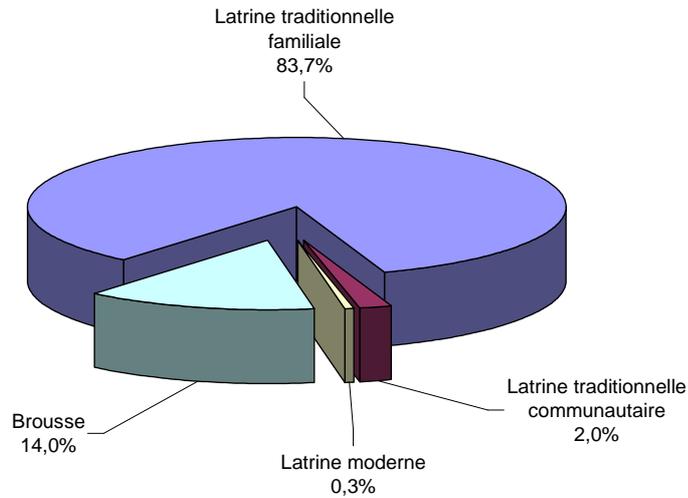
Source : Enquête ménage Nov. 2009

Tab. 1.7. Principales sources d'eau potable utilisées par les ménages

Régions	JAM Novembre 2009			JAM Février 2009		
	Adamaou a	Est	Total	Adamaou a	Est	Total
Eaux de surface	16,3%	21,3%	37,7%	63%	35,8%	46,8%
Puits traditionnels	6,3%	11%	17,3%	19,8%	33,3%	27,9%
Puits améliorés	3,7%	4%	7,7%	6,2%	7,5%	7%
Forage/pompe	13%	23%	36%	11,1%	12,5%	11,9%

Source : enquête ménage, Fév. 2009 et Nov. 2009

Fig. 1.2. - Principaux types de latrines utilisées par les ménages centrafricains



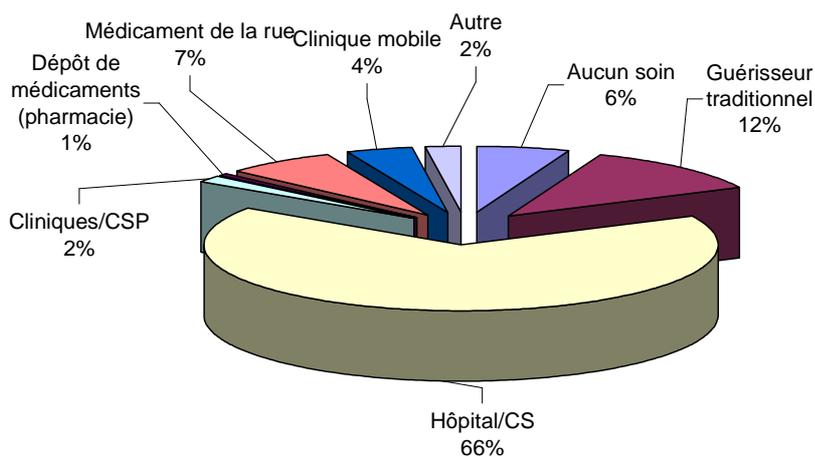
Situation sanitaire des réfugiés

Tab. 1.8. Principales maladies affectant les réfugiés

	Adamaoua	Est	Ensemble
Diarrhée	16,7%	13,6%	14,9%
Paludisme	47,4%	40%	43,1%
Infections respiratoires	3,8%	11,8%	8,5%
Maladies de la peau	6,4%	5,5%	5,9%
Autres	25,6%	29,1%	27,7%
Total	100%	100%	100%

Source : enquête ménage Nov. 2009

Fig. 15 - Principaux recours des ménages centrafricains pour soigner les malades



ANNEXE III - LOGISTIQUE

En raison de la dispersion des réfugiés centrafricains (sur une bande longue de 200 à 300 km du nord au sud et large de 50 à 100 km d'est en ouest) et de la dissémination des habitats autour des villages camerounais, plusieurs contraintes logistiques diagnostiquées lors des évaluations précédentes ne peuvent être levées. Par ailleurs, les régions de l'Est et de l'Adamaoua ne sont suffisamment équipées en infrastructures (routes, moyens de transport et de stockage). L'insuffisance de la capacité des infrastructures de stockage constitue la principale contrainte logistique dans le cadre de l'opération d'urgence en faveur des réfugiés centrafricains. A titre d'illustration, environ 2 000 tonnes de vivres étaient stockés au port de Douala en début février 2009 et ne pouvaient être acheminées sur le terrain à cause de l'absence d'espace pour leur stockage.

En effet, pour une bonne gestion des stocks, l'idéal serait de disposer des espaces suffisants de stockage permettant dans tous les points de livraison avancés, de stocker au moins l'équivalent des vivres pour trois mois de distribution tout en assurant un réacheminement instantané des quantités déchargées du port de Douala.

Faisant suite à une recommandation de la dernière évaluation, le PAM a acquis un nouvel entrepôt (quatre nouveaux magasins) de stockage d'une capacité totale de 2347,450 MT et une grande cour. Celui-ci devrait faciliter une meilleure régulation du stockage notamment en cas d'arrivée soudaine et massive des cargos au port de Douala. Il reste cependant à l'ordre du jour, l'augmentation des capacités de stockage au niveau des points de livraison avancés de Béka et Ngam respectivement de 300 tonnes et 200 tonnes de capacité.

Le transport secondaire des denrées (des magasins vers les bénéficiaires) constitue également une contrainte certaine. Pour le rendre plus efficace et performant, certaines mesures doivent nécessairement être prises notamment la réduction des délais d'engagement des factures des prestataires, l'information des transporteurs au moins 8 jours avant le démarrage des distributions, la vérification du bon état des camions mobilisés par les prestataires pour le transport des vivres

L'effectif du personnel doit être renforcé par le recrutement d'un magasinier assistant à Bertoua. Ce dernier devra assister les magasiniers des points de stockage avancés et éventuellement les remplacer en cas de congés annuels ou maladies.

Pour la logistique, la mission recommande les actions ci-après :

- Erection d'un magasin mobile (wiik-hall) à Ngam d'environ 200 tonnes.
- Améliorer l'état des magasins mobiles de Batouri et de Beka.
- Acquisition des palettes supplémentaires (environ 1900) d'entreposage des denrées pour tous les magasins.
- Améliorer le transport secondaire des vivres ;
- Renforcer l'équipe des magasiniers à Bertoua.
- Effectuer des travaux dans les EDPs, notamment :
 - Construire des barrières en pierre et matériaux durables et des guérites afin de renforcer les mesures de sécurité
 - Renforcer l'éclairage et la fourniture en électricité (acquisition de groupes électrogènes, projecteurs et lampes de grande puissance)

- Améliorer les conditions dans les PLA (toilettes externes, classeurs de peintures, renouvellement de la peinture des bâtiments, etc.)
- Fourniture en équipements de communication et télécommunication (ordinateurs, imprimantes, internet, etc.)
- Acquérir 01 voiture supplémentaire pour le suivi opérationnel

ANNEXE IV - ECHANTILLONNAGE, REGIONS ET SITES ENQUETES

La méthodologie d'échantillonnage qui a été utilisée est le tirage aléatoire simple à deux degrés avec comme unité primaire les villages ou sites d'implantation des réfugiés et comme unité secondaire les ménages. La taille de l'échantillon requise pour l'enquête a été calculée à partir de la formule suivante :

$$n = z^2 \times \frac{p(1-p)}{d^2} \times k$$

où :
 n = taille d'échantillon minimale
 $Z^2 = 1,96^2$ (à 95% intervalle de confiance)
 P = 50% (prévalence estimée des ménages en insécurité alimentaire)
 k=2 (effet de grappe)
 d = 9% (marge d'erreur)

En utilisant cette formule et en ajoutant 10% de plus à la taille calculée pour prévoir les cas de non réponse, on a aboutit à un échantillon de 300 ménages (25 cluster de 12 ménages) qui a été enquêté dans l'ensemble des deux régions avec 120 dans l'Adamaoua et 180 dans l'Est.

Région	Village / Site	Nombre de ménages à enquêter
ADAMAOUA	NGAZI	12
	BATOUA GODOLE	12
	NGUNBELA	12
	NANDEKE & MEIGANGA	12
	MEIDOUGOU	12
	NGAOUI	24
	YARMBANG	12
	MIKILA	12
EST	MBEWE	12
	BOULI	12
	NDOKAYO	12
	GADO BADZERE	12
	YOKOSIRE	12
	GAROUA BOULAÏ	24
	KENTZOU	12
	TIMANGOLO	12
	OUNDJIKI	12
	GBITI	24
	BAZZAMA	12
	GARGA SARALI	12
	WOUMBOU	12
	MBOUMAMA	12

Sites de Remplacement

Adamaoua	OURO ADDE	12
	GARGA PELA (AM)	12
EST	MANDJOU	12
	KOUBA	12